

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE  
L'ASSAINISSEMENT**

**REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

**DIRECTION NATIONALE DE LA  
CONSERVATION DE LA NATURE**

**PROJET  
PAUVRETE ET ENVIRONNEMENT**

**CHOIX DES SITES D'INTERVENTION DU PROJET  
"RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES ET LOCALES  
POUR UNE MEILLEURE ARTICULATION DES POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES DANS LA LUTTE CONTRE LA  
PAUVRETE AU MALI"**

**Rapport d'étude**

Mars 2006

Etude réalisée par :

*Dr Alamir Sinna TOURE, Phytoécologiste*

*Dr Hallassy SIDIBE, géographe des ressources et  
institutionnaliste*

*Mr Famakan Baye TOUNKARA, forestier aménagiste*

## Sigles et abréviations

---

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>ADIN</b>       | : Autorité de Développement Intégré des Régions du Nord 3333  |
| <b>ADERE Nord</b> | : Programme d'Appui au Développement des Régions du Nord  |
| <b>ARIANE</b>     | : Appui et Renforcement des Initiatives des Acteurs non Etatiques   |
| <b>ANICT</b>      | : Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales   |
| <b>BEAGGES</b>    | : Bureau d'Experts en auto- Gouvernance et gestion de l'Environnement au Sahel                                |
| <b>BIT</b>        | : Bureau international du travail   |
| <b>CILSS</b>      | : Comité inter état de lutte contre la sècheresse au Sahel  |
| <b>CSLP</b>       | : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté   |
| <b>DHD</b>        | : Développement humain durable  |
| <b>DNCN</b>       | : Direction Nationale de la Conservation de la Nature   |
| <b>FAO</b>        | : Projet Forêt et Sécurité Alimentaire en 3 <sup>e</sup> Région   |
| <b>MAT</b>        | : Mission d'Aménagement du Territoire   |
| <b>MEA</b>        | : Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement   |
| <b>PACAD</b>      | : Projet d'Appui à la Coordination des Actions de Développement   |
| <b>PAPIV</b>      | : Projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués Villageois   |
| <b>PASAOP</b>     | : Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes                                     |
| <b>PDSEC</b>      | : plan de développement Social, économique et Culturel  |
| <b>PGRN/GRNAT</b> | : Projet Gestion des Ressources Naturelles  |
| <b>PIRL</b>       | : Projet Inventaire des Ressources Ligneuses du Mali  |
| <b>PIRT</b>       | : Projet Inventaire des Ressources Terrestres   |
| <b>PNAE</b>       | : Plan National d'Action Environnementale   |
| <b>PNIR</b>       | : Programme National d'Infrastructures Rurales  |
| <b>PNLCD</b>      | : Programme National de Lutte Contre la Désertification   |
| <b>PNLCD</b>      | : Programme National de Lutte Contre la Désertification   |
| <b>PLCE</b>       | : Projet 7-ACP-MLI-038- Lutte Contre l'Ensablement  |
| <b>PNUD</b>       | : Programme des Nations Unies pour le développement   |
| <b>PNUD</b>       | : Projet MLI/94-003- Renforcement des Capacités de mise en place d'une Gestion Décentralisée du Développement |
| <b>PNUE</b>       | : Programme des Nations Unies pour l'Environnement  |
| <b>PRECAGED</b>   | : Programme Cadre de Renforcement des Capacités Nationales pour une Gestion Stratégique du Développement      |
| <b>PRODEC</b>     | : Programme Décennal de Développement de l'Education  |
| <b>PRODECA</b>    | : Projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués Villageois   |
| <b>PRODEJ</b>     | : Programme de Développement de la Justice  |
| <b>PRODESS</b>    | : Programme de Développement de la Santé et de l'Action Sociale Régions du Nord                               |
| <b>OAPF</b>       | : Opération Aménagement et production forestière  |
| <b>ODHD</b>       | : Observatoire du développement Humain durable  |
| <b>SLCN</b>       | : Service local de la conservation de la nature   |
| <b>SDDR</b>       | : Schéma Directeur du Secteur du Développement Rural  |
| <b>SNLP</b>       | : Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté   |

## Liste des tableaux

---

- Tableau no 1 : Hauteurs moyennes annuelles de la pluviométrie de 1971 à 2000 en mm
- Tableau no 2 : Valeurs indiciaires des classes de sols
- Tableau no 3 : Production fourragère potentielle annuelle des formations végétales
- Tableau no 4 : Classe d'appétibilité du fourrage
- Tableau no 5 : Valeur indiciaire du potentiel fourrager
- Tableau no 6 : Valeur indiciaire de la productivité ligneuse
- Tableau no 7 : Valeur Indiciaire de pauvreté communale
- Tableau no 8 : Classement des cercles selon leur niveau de vulnérabilité
- Tableau no 9 : Communes d'intervention du projet

## Liste des cartes

---

- Carte 1 : Carte moyenne pluviométrique annuelle 1971 -2000
- Carte 2 : Carte de vulnérabilité écologique
- Carte 3 : Carte de vulnérabilité socioéconomique
- Carte 4 : Carte de vulnérabilité structurelle
- Carte 5 : Localisation des communes d'intervention

## Liste des annexes

---

- Annexe 1 :** Liste présence des participants aux réunions d'information et de sélection des communes d'intervention du projet
- Annexe 2 :** Grille d'opinion pour appuyer la démarche de sélection des communes
- Annexe 3 :** Liste de quelques projets et programmes en rapport avec le projet environnement et pauvreté
- Annexe 4 :** Classement des communes par cercle selon leur profil de pauvreté
- Annexe 5:** Termes de références de l'étude du choix des sites d'intervention du projet de «Renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation des politiques environnementales dans la lutte contre la pauvreté »

## TABLE DES MATIERES

---

|  |           |
|--|-----------|
| <b>I – INTRODUCTION .....</b>  | <b>5</b>  |
| 1.1. Contexte et justification de l'étude.....   | 5         |
| 1.2. Objectifs et résultats attendus.....  | 5         |
| 1.3. Structure du rapport .....  | 5         |
| <b>II - LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....</b>  | <b>6</b>  |
| 2.1. Méthodes de collecte des informations .....   | 6         |
| 2.2. Sélection des Cercles d'intervention du projet .....                                | 7         |
| 2.3. Choix des Communes d'intervention du projet.....                                    | 7         |
| 2.4. Visite des Communes choisies .....  | 9         |
| <b>III RESULTATS ATTEINTS DE L'ETUDE .....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>3.1 - PROCESSUS DE SELECTION DES CERCLES D'INTERVENTION .....</b>                     | <b>9</b>  |
| 3.1.1. Calcul et définition des indices écologiques (IVE) .....                          | 9         |
| 3.1.2 Calcul et détermination de l'indice de vulnérabilité socioéconomique (IVS-E) ..... | 13        |
| 3.1.3. Calcul et détermination de l'indice de vulnérabilité structurelle (IVS) ..        | 14        |
| 3.1.4. Sélection des cercles .....   | 14        |
| <b>3.2 - COMMUNES CHOISIES.....</b>  | <b>19</b> |
| 3.2.1 Communes du cercle de Bafoulabé .....  | 20        |
| 3.2.2 Communes du cercle de Kita.....  | 27        |
| 3.2.3 Communes du cercle de Bougouni.....  | 32        |
| 3.2.4 Communes du cercle de Yanfolila.....   | 37        |
| 3.2.5 Communes du cercle de Gao.....   | 43        |
| 3.2.6 Communes du cercle de Menaka.....  | 50        |
| <b>IV - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>   | <b>57</b> |
| <b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>  | <b>59</b> |
| <b>ANNEXES.....</b>  | <b>61</b> |

## I - INTRODUCTION

### 1.1. Contexte et justification de l'étude

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un cadre conceptuel intégrant toute la dimension environnementale dans la politique de réduction de la pauvreté, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a initié, un Projet sous régional intitulé : '*Renforcement des capacités de gestion et des politiques environnementales aux niveaux national et local pour la réduction de la pauvreté et le développement durable en Afrique*'. Ce projet qui concerne sept pays africains, notamment : le Kenya, la Mauritanie, le Mozambique, la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda, et le Mali, vise à renforcer leurs capacités par une meilleure prise en compte de la dimension environnementale dans les stratégies de développement.

Dès lors, il apparaît important, en ce qui concerne le Mali, de faire le point sur l'état des connaissances et des liens entre *Pauvreté et Environnement*'. Ce regain d'intérêt qui n'est d'ailleurs pas nouveau, est d'autant plus naturel que, dans la perspective du développement humain durable (DHD), le gouvernement du Mali en relation avec ses partenaires a exprimé, au cours de ces dernières années, sa volonté de faire de la valorisation de la dimension environnementale, une des modalités essentielles dans la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Il s'agit, d'une part, de rendre désormais les actions environnementales plus efficaces au profit des pauvres et, d'autre part, de mettre en place des plans de renforcement des capacités nationales et locales voire de nouveaux instruments, permettant aux populations d'utiliser rationnellement et efficacement les ressources de leur environnement.

Rappelons d'entrée que dans le texte qui suit, que dans un souci d'opérationnalisation des critères de sélection, les circonscriptions administratives, notamment les Cercles et les Communes ont été privilégiés par rapport aux dénominations zones et sites agro-écologiques.

### 1.2. Objectifs et résultats attendus

L'objectif général de cette étude est de contribuer au renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation des politiques environnementales dans la lutte contre la pauvreté.

De façon plus spécifique, il s'agit d'élaborer un cadre méthodologique visant à identifier et à sélectionner un minimum de quatre sites possibles d'intervention du projet.

### 1.3. Structure du rapport

Ce rapport comprend deux parties essentielles :

**La première partie** : est une description de la démarche méthodologique adoptée pour la sélection des Cercles et des Communes d'intervention du projet.

**La deuxième partie** : est une présentation des principaux résultats atteints de l'étude ; elle rend compte du processus de sélection des Cercles et celui du choix des Communes d'intervention du projet.

## II - LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique utilisée, dans le cadre de la réalisation de cette étude, est le fruit d'un processus participatif et progressif, qui a été ponctué par la revue documentaire, la méthodologie de sélection des Cercles d'intervention du projet, les procédures de sélection des Communes potentielles et des réunions de validation des résultats. En conséquence, elle a comporté quatre étapes, comme suit :

- les méthodes de collecte des données ;
- la sélection des Cercles d'intervention du projet ;
- les procédures de choix des Communes d'intervention ;
- la visite des Communes choisies

### 2.1. Méthodes de collecte des informations

Trois méthodes de collecte des données ont été utilisées dans le cadre de cette étude. Il s'agit de :

- la recherche documentaire ;
- les entrevues individuelles et de groupes ;
- l'analyse et la synthèse des informations collectées ;

**La recherche documentaire** : elle a été effectuée de façon transversale à Bamako et sur le terrain, principalement aux niveaux des structures et démembrements des départements ministériels chargés de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de la Conservation de la Nature, de l'Action sociale, de la Décentralisation, de la Cellule de mise en oeuvre du CSLP, de l'Observatoire du Développement Humain Durable, du Plan et de la Statistique. La recherche a également menée au niveau d'un certain nombre d'Organismes de coopération et d'Appuis Techniques et Financiers, intervenant dans ces domaines, notamment : le PNUD, le FENU, la FAO et les ONG.

Les documents consultés sont divers et variés, il s'agit notamment de documents de projets et de programmes de développement, d'études et de recherches, des rapports d'évaluations et d'études d'impact, des rapports annuels d'exécution, etc. (voir bibliographie et liste des projets et programmes en annexe).

Les informations collectées et analysées sont surtout relatives à des stratégies et à des réalisations d'interventions en matière de politiques de développement et de renforcement des capacités, en rapports avec les politiques de l'environnement et de réduction de la pauvreté.

**Les entrevues** : elles ont été menées également de façon transversale tant à Bamako que sur le terrain, auprès des principaux acteurs concernés par la gestion de l'espace rural et les ressources naturelles, à savoir : les services techniques et leurs

démembrements, les services communaux, les représentants de la société civile, des personnes ressources, des responsables d'interventions de projet.

***L'analyse et la synthèse des données*** : la synthèse des données a combiné l'analyse des résultats de la revue documentaire et celle des entrevues. Elle a permis entre autres :

- d'apprécier les avantages de la décentralisation sur la gestion durable des ressources naturelles et les moyens de subsistance des populations au niveau local ;
- d'apprécier la portée des efforts déployés par les intervenants en matière de renforcement des capacités nationales et locales des acteurs ;
- d'élaborer les outils d'investigation et de définition des critères de sélection des Cercles et des Communes d'intervention du projet.

## **2.2. Sélection des Cercles d'intervention du projet**

La sélection des Cercles d'intervention du projet s'est inspirée des travaux antérieurs : Projet Invention des Ressources Terrestres (PIRT, 1986) et du Projet Inventaire des Ressources Ligneuses (PIRL, 1991), ainsi que des méthodes de vulnérabilités structurelles qui ont été développées, par exemple dans le cadre du Projet SVS, financé par la Coopération Italienne. Ainsi, trois types de critères de sélection ont été définis et validés par le comité de pilotage, à savoir : les critères de vulnérabilités écologiques, les critères de vulnérabilités socioéconomiques et les critères de vulnérabilités structurelles.

*Les critères de vulnérabilité écologique retenus comprennent les variables suivantes*: la pluviométrie, les ressources fourragères, les ressources ligneuses, les ressources en sols et l'occupation des terres.

*Les critères de vulnérabilité socioéconomique retenus regroupent les variables suivantes* : la population (taille, taux d'accroissement, densité, niveau d'organisation), l'éducation, la santé, l'hydraulique, la capacité d'organisation et l'accessibilité.

*Les critères de vulnérabilité structurelle constituent la sommation des deux critères précédents*. Sur la base de ces critères, des indices de vulnérabilités composites ont été calculés ; ils ont permis non seulement de classer les 49 Cercles, mais aussi de dresser trois cartes de vulnérabilité, à savoir : la carte de vulnérabilité écologique des cercles du Mali, la carte de vulnérabilité socio-économique et la carte de vulnérabilité structurelle.

## **2.3. Choix des Communes d'intervention du projet**

Cette étape a porté sur le choix des Communes d'intervention sur le terrain. Il s'agit pour les consultants en collaboration avec les autorités administratives et politiques locales de choisir à l'intérieur de chacun des 6 Cercles ainsi sélectionnés, deux Communes d'intervention pour le projet : une Commune très pauvre et une Commune

moins pauvre. Sur cette base, 12 Communes ont été choisies et visitées par les consultants (cf. profils des communes choisies).

**Déroulement des réunions de choix des Communes** : dans chaque Cercle, l'organisation des réunions a été précédée d'une rencontre de prise de contact avec le Préfet, le responsable local de la Conservation de la Nature (Point focal du projet) et le CCC, chargé de l'appui conseil auprès des Collectivités Territoriales. Il s'agit d'une rencontre d'information et d'échange aux fins de :

- préparer la réunion d'information et de choix des Communes ;
- parvenir à une compréhension claire et partagée de la genèse et des objectifs du projet, ainsi que des procédures d'identification et de choix des Communes ;
- faire le point des préparatifs (envoi de l'avis de réunion, la préparation de padex et de la salle, etc.) ;
- recherche documentaire et entretiens quand le temps le permet.

**Schéma d'animation des réunions** : les réunions ont respecté dans tous les Cercles le cheminement suivant :

- mot d'introduction du Préfet ;
- présentation de l'équipe ;
- présentation de l'ordre du jour ;
- exposé des points inscrits ;
- synthèse des exposés ;
- questions - débats suivis du choix des deux Communes ;
- préparation de la visite des Communes retenues ;
- clôture

**Questions/débats** : les débats se sont engagés sur la base de liste d'orateur. Les discussions ont fait émerger un certain nombre de préoccupations et d'attentes, liées essentiellement :

- à la définition d'un projet environnemental ;
- à la notion de vulnérabilité ;
- à la définition d'une Commune très pauvre et d'une Commune moins pauvre ;
- à la maîtrise d'ouvrage du projet ;
- au coût global du projet ;
- à la durée du projet ;
- au rapport entre ce projet et les autres projets environnementaux ;
- au caractère pilote du projet ;
- à la contribution attendue des Communes ;
- aux modalités d'implication des autres domaines sectoriels (éducation, santé, hydraulique, etc.) ;
- au rôle des ONG ;
- aux bénéficiaires directs du projet ;
- à l'implication des femmes ;
- à la représentation du projet dans les Communes,
- au démarrage du projet, etc.



## 2.4. Visite des Communes choisies

Dans cette dernière étape, l'objectif visé est de se rendre dans chaque Commune ainsi retenue pour porter la bonne la bonne nouvelle et essayer de comprendre les attentes des populations. Le schéma d'animation a respecté partout le même agencement :

- mot de bienvenue ;
- présentation de l'équipe ;
- exposé sur la genèse du projet et ses enjeux ;
- bref rappelle des procédures de sélection des Cercles et des Communes ;
- questions d'éclaircissement et expression des préoccupations et des attentes
- clôture.

Les questions de compréhension et les attentes exprimées se recourent avec celles que nous venons de citer plus haut. Partout les populations ont manifesté leurs intérêts par rapport au projet et exprimé leur reconnaissance à l'Etat et au PNUD (le calendrier des missions sur le terrain et la liste des participants par commune sont joints en annexes).

## III RESULTATS ATTEINTS DE L'ETUDE

### 3.1 - PROCESSUS DE SELECTION DES CERCLES D'INTERVENTION

La définition des critères de choix des zones a été faite à partir de la combinaison de deux types de critères de vulnérabilité : les critères de vulnérabilité écologique et les critères de vulnérabilités socioéconomiques.

#### 3.1.1. Définition et calcul des indices de vulnérabilité écologique (IVE)

Les critères de vulnérabilité écologiques retenus pour la sélection des zones sont ceux qui permettent de mieux estimer et de caractériser l'épuisement progressif des ressources naturelles, ce sont :

- **le climat** (pluviométrie)
- **les ressources en sols** (potentiel agricole des sols) ;
- **l'occupation des terres** (terres agricoles, terres forestières, terres pastorales, etc.) ;
- **les ressources pastorales** (production fourragère des herbacées) ;
- **la production ligneuse** (productions ligneuse, faunique et halieutique)

**Pluviométrie :** La hauteur de la pluviométrie annuelle a servi d'indicateur du climat. Les hauteurs de la pluviométrie annuelle mesurée sur les stations synoptiques de 1971 à 2000 ont été regroupées en 5 classes d'isohyètes..

**Tableau 1 : Valeurs indiciaires de la pluviométrie**



des cultures, mais aussi des limitations souvent modérées pour les usages pastoraux et sylvicoles. Ces sols ont des limitations permanentes qui ne peuvent être corrigées, mais elles peuvent apparaître seules ou combinées ;

- **La classe 5** regroupe toutes les terres impropres à l'agriculture. Leur utilisation est limitée à la gestion de la faune et à des fins de production. On retrouve dans cette catégorie les dunes vives, les amas de cailloutis, les terres rocheuses, les bassins limoneux stériles.

Les valeurs indiciaires attribuées aux différentes classes sont consignées dans le tableau qui suit :

**Tableau 2 Valeurs indiciaires des sols**

| Classes de sols | Valeurs indiciaires |
|-----------------|---------------------|
| Classe 1        | 5                   |
| Classe 2        | 4                   |
| Classe 3        | 3                   |
| Classe 4        | 2                   |
| Classe 5        | 1                   |

**Ressources pastorales :** Le potentiel fourrager a été apprécié sur la base de la combinaison de deux indices : l'indice de la production fourragère des herbacées (IQ) et l'indice de la qualité du fourrage (Iq). Pour chaque cercle, la production fourragère potentielle annuelle des différentes formations végétales a été déterminée et regroupée dans les classes suivantes.

**Tableau 3 : Valeurs indiciaires de la quantité de fourrage**

| Productions potentielles de fourrage | Valeurs indiciaires |
|--------------------------------------|---------------------|
| > 4                                  | 5                   |
| 4 - 3                                | 4                   |
| 3 - 2                                | 3                   |
| 2 - 1                                | 2                   |
| < 1                                  | 1                   |

La qualité du fourrage a été appréciée sur la base de l'appétibilité des espèces (Iqi).

**Tableau 4 : Valeurs indiciaires de la qualité de fourrage**

| Classes d'appétibilité | Valeurs indiciaires |
|------------------------|---------------------|
| élevée                 | 3                   |
| moyenne                | 2                   |
| faible                 | 1                   |

L'indice du potentiel fourrager a été calculé de la manière suivante :

$$IP = \sum IQ_i \times Iq_i \times S_i / \sum S_i$$

IQi = indice de la quantité de fourrage des unités de paysage du cercle  
 lqi = indice de la qualité de fourrage des unités de paysage du cercle  
 Si = superficie relative des unités de paysage du cercle

Les valeurs ainsi obtenues ont été regroupées en 5 classes :

**Tableau 5 : Valeurs indiciaires du potentiel fourrager**

| Indices du potentiel fourrager | Valeurs indiciaires |
|--------------------------------|---------------------|
| > 9                            | 5                   |
| 9 - 7                          | 4                   |
| 7- 5                           | 3                   |
| 5 - 3                          | 2                   |
| < 3                            | 1                   |

**Productivité ligneuse :** La productivité ligneuse est la quantité de matière ligneuse qui s'ajoute à l'arbre à l'hectare par an pendant une saison des pluies. La formule qui a permis d'obtenir les valeurs caractéristiques par cercle lors de l'inventaire des ressources ligneuses par le Projet Inventaire des Ressources Ligneuses (PIRL, 1992) est la suivante :

$$I = 0,5129 + 1.08171 Xp^2$$

I= Accroissement exprimée en m<sup>3</sup>/ ha /an

P= mètre de pluie / an

N.B. Limite de validité = 500 et 1600 mm de pluie.

Cette formule a été conçue par J. Clément et appliquée lors de l'estimation des volumes et de la productivité des formations mixtes forestières et graminéennes tropicales.

Les valeurs ainsi obtenues ont été regroupées en 5 classes de la manière suivante :

**Tableau 6 : Valeurs indiciaires de la productivité ligneuse**

| Indices de productivité ligneuse (m <sup>3</sup> /ha/an) | Valeurs indiciaires |
|--|---------------------|
| > 1.15.  | 5                   |
| 1.15 – 1.  | 4                   |
| 1 - 0.85   | 3                   |
| 0.85 – 0.75  | 2                   |
| < 0.75   | 1                   |

### 3.1.2. Calcul et détermination de l'indice de vulnérabilité socioéconomique (IVS-E)

Dans le cadre de la définition et du choix des critères socioéconomiques, nous nous sommes largement inspirés de l'étude « *Décentralisation et réduction de la pauvreté au Mali* », (ODHD,

2002). Ainsi, les critères de vulnérabilité socioéconomiques choisis sont ceux qui permettent de mieux apprécier et de traduire le processus de dégradation des conditions de vie des populations, notamment :

- **la démographie** (taille, densité, taux d'accroissement naturel, etc.) ;
- **l'hébergement** (campement, pied à terre, maison du peuple, centre d'animation, etc.) ;
- **l'alimentation** (production agricole, revenus) ;
- **la santé/hydraulique** (CSCOM, Dispensaire, Maternité, Pharmacie, Pharmacie vétérinaire) ;
- **l'éducation** (centre d'alphabétisation, nombre d'écoles fondamentales / village, nombre d'écoles de second cycle fondamental) ;

**La démographie** : ce critère est un indicateur composite qui se fonde sur l'effectif, la densité, et le taux d'accroissement naturel de la population. Une croissance démographique continue ou forte se traduit le plus souvent par une pression sur les ressources naturelles, avec pour conséquences : l'insuffisance des terres agricoles, la dégradation des ressources ligneuses et des produits de cueillette, la réduction des aires de pâturages, la baisse de la fertilité des sols, les conflits, etc. Aussi, toute intervention visant à mettre en place un dispositif de gestion efficace et efficiente des ressources naturelles, pourrait améliorer l'accès des couches pauvres et vulnérables.

**L'alimentation** : ce critère traduit une insuffisance de la production agricole et des revenus pour accéder aux aliments de base, permettant aux populations de manger à leur faim et d'équilibrer leurs repas de façon à combler leurs besoins nutritionnels. Aussi, une intervention qui pourrait contribuer à une meilleure disponibilité ou qui accroîtrait l'accès aux aliments de base en augmentant la production agricole, le flux des produits alimentaires et des revenus des populations, pourrait contribuer à une les conditions de vie des couches pauvres et vulnérables.

**L'hébergement** : l'hébergement et/ou le logement est à la fois l'expression d'un besoin de base mais aussi de richesse, donnant des enseignements sur une situation de manque par rapport aux infrastructures de base telles que : les campements, les pieds à terre, la maison du peuple, les centre d'animation, les terrains de sports, etc. Toute intervention, qui serait orientée vers une amélioration des conditions d'accès des populations les plus démunies à ces infrastructures, pourrait contribuer à une amélioration des conditions de vie.

**La santé** : ce critère traduit avant tout un mauvais état de santé ; les couches pauvres sont souvent malades faute de revenus pour accéder aux médicaments essentiels et surtout aux infrastructures socio-sanitaires, le plus souvent, vétustes et en nombre insuffisant. Il s'agit par exemple, de l'accès à un CSCOM, à un dispensaire, à une maternité, à une pharmacie, à une latrine, à l'eau potable, etc. Une intervention qui viserait à satisfaire ces besoins aurait pour effet d'améliorer le bien-être des populations démunies.

**L'éducation** : ce critère traduit les contraintes et les difficultés liées à l'accès à la scolarisation, à l'insuffisance et à la vétusté des infrastructures préscolaires et scolaires, à l'insuffisance quantitative du personnel enseignant, à l'insuffisance de matériels didactiques et pédagogiques, à une mauvaise régulation des flux ; elle combine le taux d'alphabétisation et le taux de scolarisation au niveau des différents ordres d'enseignement confondus. Une intervention qui viserait à satisfaire ces besoins aurait pour effet d'améliorer les conditions de développement économique et social des couches défavorisées.

**Tableau 7: Valeurs indiciaires de la pauvreté communale**

| Niveau de pauvreté par | Valeurs indiciaires |
|------------------------|---------------------|
|------------------------|---------------------|

| communale             |   |
|-----------------------|---|
| Non pauvres           | 5 |
| Moins pauvres         | 4 |
| Moyennement pauvretés | 3 |
| Les pauvres           | 2 |
| Très pauvres          | 1 |

### 3.1.3. Calcul et détermination de l'indice de vulnérabilité structurelle (IVS)

Comme annoncé plus haut, cet indice résulte de la combinaison des deux indices de vulnérabilité (écologique et socio-économique) en un seul indice composite. Il est déterminé comme suit :

$$IVS = IVE + IVS-E$$

Où IVS = indice de vulnérabilité structurelle

IVE = indice de vulnérabilité écologique

IVS-E = indice de vulnérabilité socio-économique

### 3.1.4. Sélection des cercles

Suite à la construction de l'indice, les cercles ont été hiérarchisés selon leurs scores (cf. tableau 6). La lecture de la distribution des valeurs indiciaires a permis de distinguer trois (3) catégories de cercle. Il s'agit de :

- Cercles considérés comme très vulnérables cotés 1 et 2
- Cercles considérés comme moyennement vulnérables cotés 3
- Cercles considérés comme faiblement vulnérables côté 4

Compte tenu du caractère expérimental du projet, il a été décidé de choisir 2 cercles dans chaque catégorie..

**Tableau 8: Classement des cercles selon le niveau de vulnérabilité**

| Cercle | R S | R P | Climat | Productivité | Vulné écolo | Vulné-socio | Vulné struct |
|--------|-----|-----|--------|--------------|-------------|-------------|--------------|
|        |     |     |        |              |             |             |              |

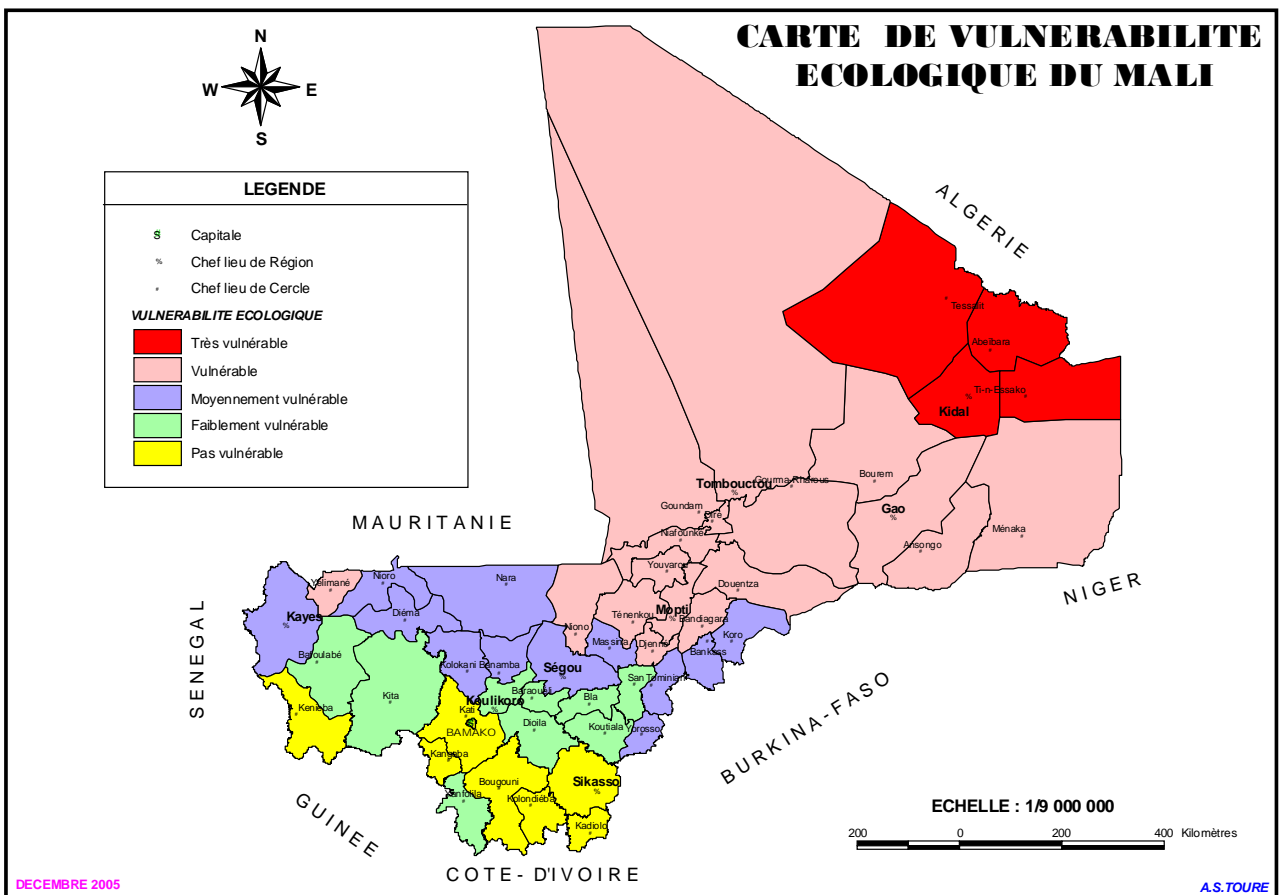
|                |   |   |   |   |   |   |   |
|----------------|---|---|---|---|---|---|---|
| ABEIBARA       | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| KIDAL          | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| TIN-ESSAKO     | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| MENAKA         | 2 | 3 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 |
| TESSALIT       | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 |
| GOUNDAM        | 1 | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| TOMBOUCTOU     | 1 | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| DIRE           | 3 | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| BANDIAGARA     | 3 | 3 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| BOUREM         | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| GAO            | 1 | 4 | 1 | 1 | 2 | 3 | 2 |
| DIEMA          | 4 | 5 | 2 | 1 | 3 | 2 | 3 |
| ANSONGO        | 1 | 5 | 1 | 1 | 2 | 3 | 3 |
| GOURMA-RHAROUS | 2 | 4 | 1 | 1 | 2 | 3 | 3 |
| DJENNE         | 1 | 5 | 2 | 1 | 2 | 3 | 3 |
| MOPTI          | 1 | 5 | 2 | 1 | 2 | 3 | 3 |
| TENENKOU       | 1 | 5 | 2 | 1 | 2 | 3 | 3 |
| YOUVAROU       | 3 | 3 | 2 | 1 | 2 | 3 | 3 |
| DOUMENTZA      | 3 | 3 | 2 | 1 | 2 | 3 | 3 |
| NIORO          | 3 | 4 | 2 | 1 | 3 | 3 | 3 |
| TOMINIAN       | 3 | 4 | 2 | 1 | 3 | 3 | 3 |
| SAN            | 4 | 5 | 3 | 3 | 4 | 2 | 3 |
| BANKASS        | 3 | 5 | 2 | 1 | 3 | 3 | 3 |
| MACINA         | 3 | 5 | 2 | 1 | 3 | 3 | 3 |
| BANAMBA        | 3 | 5 | 3 | 1 | 3 | 3 | 3 |
| SEGOU          | 3 | 5 | 3 | 1 | 3 | 3 | 3 |
| NIAFUNKE       | 3 | 3 | 1 | 1 | 2 | 4 | 3 |
| YELIMANE       | 2 | 4 | 2 | 1 | 2 | 4 | 3 |
| NIONO          | 3 | 3 | 2 | 1 | 2 | 4 | 3 |
| KOULIKORO      | 4 | 5 | 4 | 1 | 4 | 3 | 3 |
| NARA           | 2 | 5 | 2 | 1 | 3 | 4 | 3 |
| BAFOULABE      | 3 | 5 | 4 | 3 | 4 | 3 | 3 |
| KOUTIALA       | 3 | 4 | 4 | 4 | 4 | 3 | 3 |
| BARAOUELI      | 4 | 5 | 3 | 3 | 4 | 3 | 3 |
| BLA            | 4 | 5 | 3 | 3 | 4 | 3 | 3 |
| KORO           | 3 | 5 | 2 | 1 | 3 | 4 | 3 |
| KOLOKANI       | 3 | 4 | 2 | 2 | 3 | 4 | 3 |
| KAYES          | 3 | 5 | 3 | 1 | 3 | 4 | 4 |
| YOROSSO        | 3 | 4 | 3 | 2 | 3 | 4 | 4 |
| YANFOLILA      | 4 | 5 | 5 | 3 | 4 | 3 | 4 |
| KITA           | 3 | 5 | 4 | 5 | 4 | 3 | 4 |
| KENIEBA        | 3 | 5 | 5 | 5 | 5 | 3 | 4 |
| SIKASSO        | 3 | 5 | 5 | 5 | 5 | 3 | 4 |
| KATI           | 4 | 5 | 4 | 5 | 5 | 3 | 4 |

|            |   |   |   |   |   |   |   |
|------------|---|---|---|---|---|---|---|
| BOUGOUNI   | 4 | 5 | 5 | 5 | 5 | 3 | 4 |
| KADIOLO    | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 3 | 4 |
| DIOILA     | 3 | 5 | 3 | 5 | 4 | 4 | 4 |
| KANGABA    | 5 | 5 | 4 | 5 | 5 | 4 | 4 |
| KOLONDIEBA | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 4 | 5 |

Trois types de carte de vulnérabilité ont été donc produits. Il s'agit des cartes suivantes :

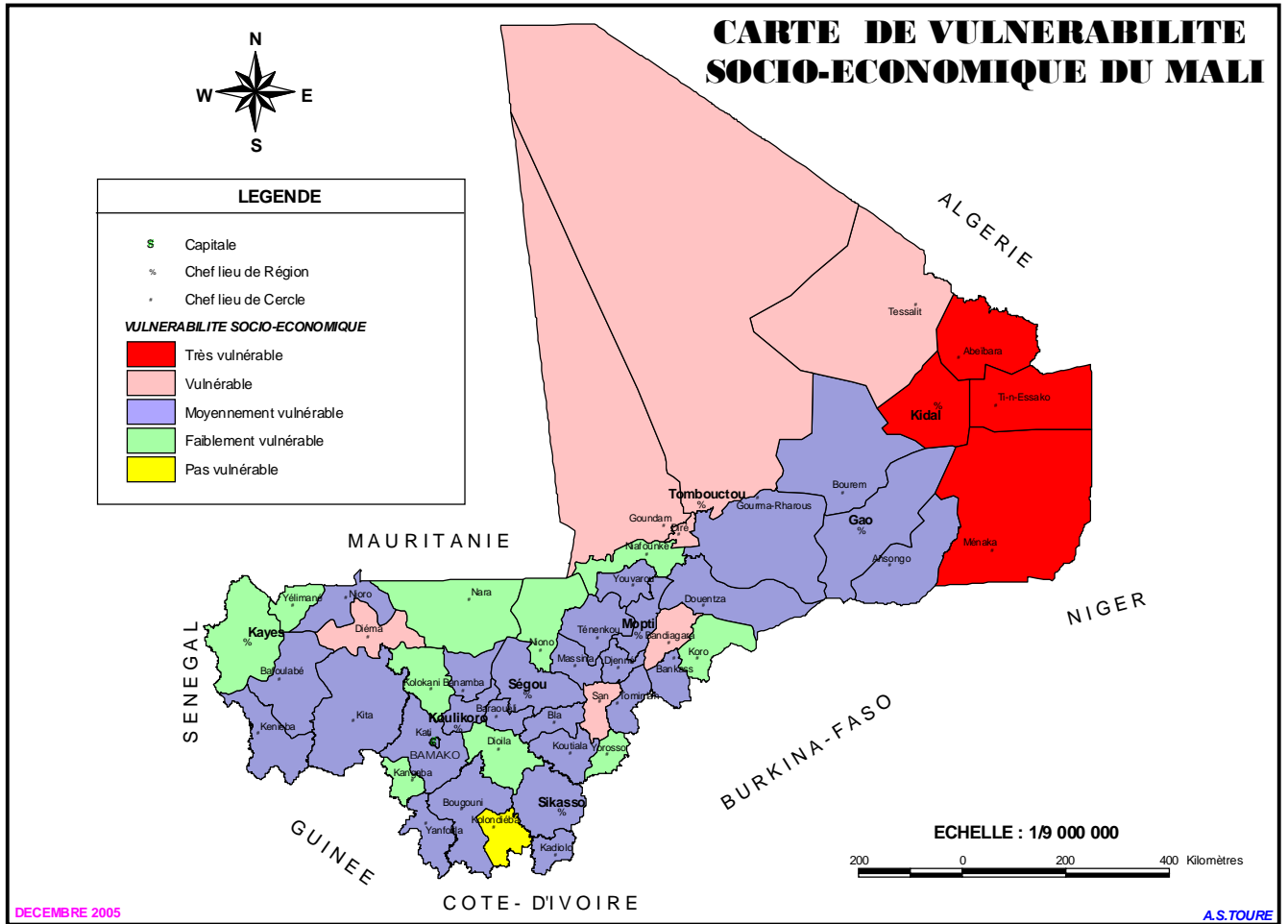
- La carte de vulnérabilité écologique ;
- La carte de vulnérabilité socio-économique ;
- La carte de vulnérabilité structurelle.

**Carte 2** Vulnérabilité écologique des différents cercles du Mali



**Carte 3** Vulnérabilité socio-économique des différents cercles du Mali





Carte 4 : Vulnérabilité structurelle des différents cercles du Mali



### 3.2-COMMUNES CHOISIES

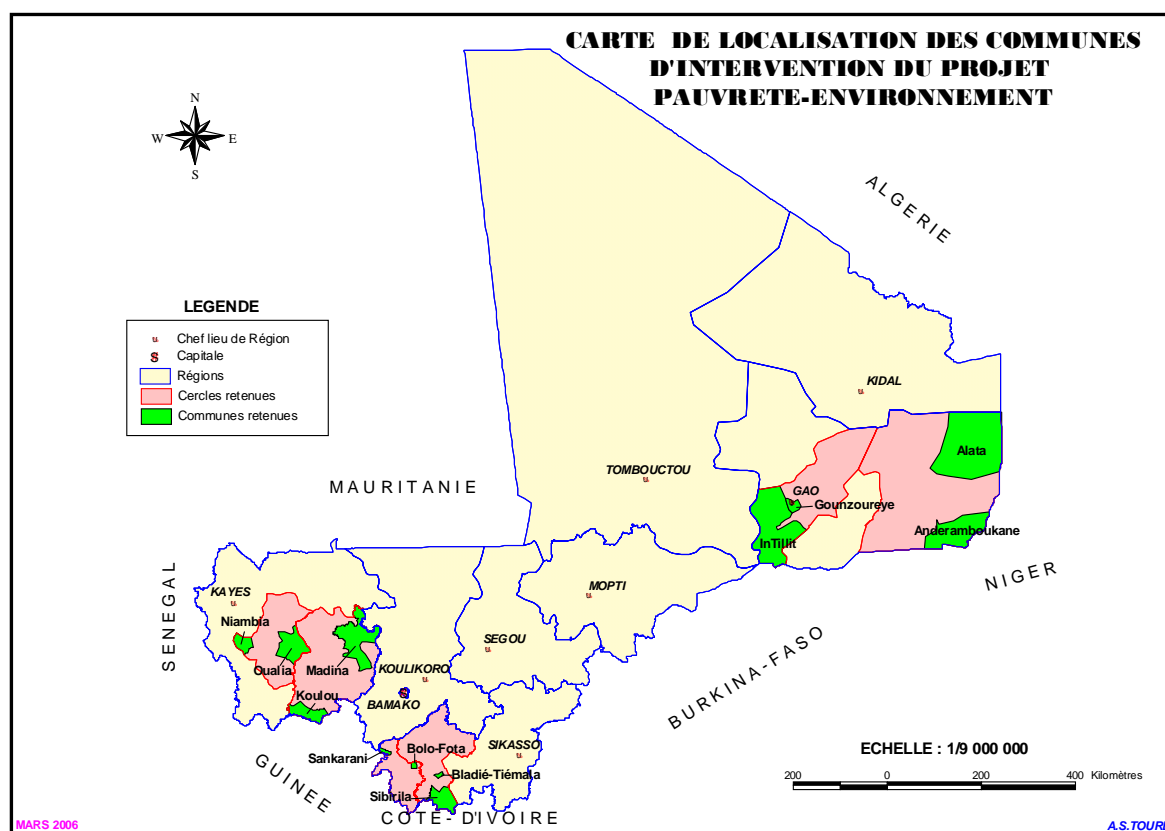
Après la sélection des six cercles (Bougouni, Yanfolila, Kita, Bafoulabé, Gao et Ménaka), les investigations entreprises sur terrain ont permis de choisir 12 communes comme le montre ce tableau :

**Tableau 9 Récapitulatif des communes sélectionnées**

| Région  | Cercle    | commune        |
|---------|-----------|----------------|
| Kayes   | Bafoulabé | Niambia        |
|         |           | Walia          |
|         | Kita      | Koulou         |
|         |           | Madina         |
| Sikasso | Bougouni  | Sibirila       |
|         |           | Bladié-Tiemala |
|         | Yanfolila | Sankarani      |
|         |           | Bolo-Fouta     |
| Gao     | Gao       | Goundireye     |
|         |           | In Tillit      |
|         | Ménaka    | Alata          |
|         |           | Andéranboukane |

La carte qui suit indique la localisation des 12 communes sélectionnées:

**Carte 5 Localisation des communes sélectionnées**



Le profil est une description sommaire des caractéristiques écologiques et socio-économiques de la commune. Ainsi, la présentation de chaque commune se décline selon les aspects :

- la situation géographique et administrative ;
- les conditions écologiques et environnementales ;
- les conditions sociales et économiques ;
- les potentialités et les contraintes

### 3.2.2.1 Communes du cercle de Bafoulabé

#### Profil de la commune de Niambia

##### 1. Situation géographique et administrative

Par la loi no 96- 059/AN- RM, du 4 novembre 1996 portant création des communes, 14 Villages de l'ex- arrondissement de Mahina se sont regroupés pour constituer la commune rurale de Niambia. Située à 85 km à l'extrême sud - ouest du Cercle de Bafoulabé, la Commune Rurale de Niambia, est limitée : à l'est par la Commune rurale de Mahina, au nord par la Commune rurale de Diamou (Cercle de Kayes) , au sud par la Commune rurale de Gounfan, à l'ouest par la commune rurale de Dialafara (Cercle de Kénieba). La commune compte 5075 habitants, composés de Malinkés, de Peuhls, et de Sarakolés.

##### 2. Conditions écologiques et environnementales

**Le relief** : est très accidenté, composé de plaines, de vallées, de plateaux, de collines rocheuses et de glacis.

**Le climat** : est de type soudanien, avec une pluviométrie variant entre 1000 à 1200 mm par an ; on y distingue trois saisons : une saison sèche, une saison pluvieuse et une saison froide.

**L'hydrographie** : la Commune est arrosée par des cours d'eau saisonniers, dont les plus importants sont : le *Tinko*, le *Satandala*, et des mares.

**La végétation** : est constituée de formations forestières très variées allant de la savane arbustive, la savane arborée, la savane boisée à la forêt claire. Les principales espèces et/ou essences que l'on rencontre sont : *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, *Vetellaria paradoxa*, *Ceiba pentadra*, *Daniella oliverii*, *Bombax costatum*, *Azelia africana*, *Borasus aethiopiun*, *Cordylia pinnata*, *Combretum sp*, *Terminalia sp*, *Detarium microcarpum* et les différentes espèces de Bambou, etc. Ces différentes essences sont utilisées à des fins multiples : bois d'énergie, bois d'œuvre, bois de service, alimentation, pharmacopée, etc. Parmi les espèces herbacées on peut citer : *Pennisetum pedicellatum*, *Andropogon gayanus*, *Cymbopogon giganteus*, *Andropogon pseudapricus*, *Loudepiya togoensis*, *Diheteropogon hagerupii*, etc,

**La faune** : Les espèces les plus fréquentes sont : les biches, les phacochères, les singes, les cynocéphales, etc. parmi les oiseaux, on note les perdrix, les pintades, les tourterelles, ...

**Les sols** sont assez variés et propices à l'agriculture : gravillonnaires , limoneux , sablonneux , limono-sablonneux et argileux .

### 3. Conditions sociales et économiques

#### 3.1. Les condition sociales

**La population** : la Commune compte une population totale de 5075 habitants, composée principalement de Malinkés et d'autres groupes ethniques minoritaires tels que les Peuhls et les Sarakolés.

**Les infrastructures sociales :**

**Tableau : 10 Infrastructures scolaires de la commune de Niambia**

| <i>Infrastructures sociales</i> | <i>Quantités</i> |
|---------------------------------|------------------|
| Caisse d'épargne                | 1                |
| Ecole 1 <sup>er</sup> cycle     | 5                |
| Forages                         | 19               |
| Centre d'alphabétisation        | 1                |
| Banque de céréales              | 1                |

Partenariats et dynamique locale

Peu de services d'appui et de partenaires au développement interviennent dans la Commune. Ce tableau dresse la liste des principaux intervenants.

**Tableau 11 Principaux intervenants dans la communes de la commune de Niambia**

| <b>Structures / ONG</b>    | <b>Domaines d'intervention</b>   | <b>Groupes bénéficiaires</b> |
|----------------------------|--|------------------------------|
| Sou préfecture             | Administration   | Collectivités, populations   |
| CMDT                       | agriculture  | Hommes Femmes                |
| SLACAER                    | appui conseil en technique agricole, l'environnement, l'élevage, organisation paysanne | Hommes Femmes                |
| Service de la Conservation | Environnement  | Hommes, Femmes               |
| Service de la Santé        | Santé publique   | Hommes, Femmes, Enfants      |
| CAP                        | Enseignement fondamental   | Enfants                      |
| CCC                        | Appui conseil /appui accompagnement  | Collectivités                |

#### 3.2. Les activités économiques

Les principales activités économiques de la Commune sont : l'agriculture, l'élevage, la cueillette, la pêche, le commerce, l'artisanat.

**L'agriculture** : les principales cultures sont :

- *les cultures vivrières* : le sorgho, le mil , le riz, le fonio, le maïs, la patate douce, le haricot

- *les cultures de rente* : l'arachide, le coton,
- *les cultures maraîchères* : oignon, tomate, aubergine etc.

**L'élevage** : est une activité très développée, qui vient au second rang après l'agriculture. On y élève des bovins, des ovins, des caprins, des assains et la volaille.

**La foresterie** : les principaux produits de l'exploitation forestière sont : la cueillette, la production de bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois de service.

**La pêche** : peu développée, elle est pratiquée le long du *Tinko* en toute saison.

**La chasse** : elle est pratiquée à travers toute la Commune par les amateurs sous forme de braconnage, surtout pendant la saison sèche. Les produits sont destinés à la vente et à la consommation locale.

**L'artisanat** : est pratiqué par les forgerons, les cordonniers et les potiers ; les principaux produits sont : nattes, vents, paniers, etc.

**Le commerce** : pratiqué par quelques détaillants, le commerce est peu développé et est axé sur les céréales et les produits importés (lait, thé, sucre, farine, semoule, etc.).

#### **4. Potentialités et contraintes**

##### **4.1. Atouts / potentialités**

###### **Sur le plan environnemental :**

- abondance de la pluviométrie ;
- variété des formations forestières et des essences exploitables ;
- l'existence de gibiers ;
- abondance de terres cultivables.

###### **Sur le plan socio économique :**

- dynamique sociale : existence de nombreuses associations socioprofessionnelles ;
- abondance de plaines rizicoles aménageables.

##### **4.2. Contraintes/difficultés :**

###### **Sur le plan environnemental :**

- l'enclavement : les pistes qui desservent la Commune sont impraticables pendant la saison des pluies ;
- l'environnement : dégradation des ressources naturelles.

###### **Sur le plan socio économique :**

- insuffisance d'infrastructures sociales ;
- faible capacité d'organisation des populations ;
- faiblesse des revenus ;
- insuffisance de la production agricole, etc.

## Profil de la commune de Oualia

### **1. Situation géographique et administrative de la Commune**

Créé en 1961, l'arrondissement de Oualia a été constitué sur la base de la réunion de cinq (5) anciens cantons, à savoir : Bétéa , Farimboula, Kolama, Koumakana et Nouroukourou. Il a été érigé en Commune Rurale par la loi no 96- 059/AN- RM, du 4 novembre 1996, portant création des Communes en République du Mali.

Située à l'extrême Est de Bafoulabé, le chef lieu de Cercle, à 59 km, la Commune Rurale de Oualia comprend 31 villages et des hameaux. Elle a comme chef lieu, le village de Oualia. Elle est limitée à l'est par les communes rurales de Séféto et deToukoto ( Cercle de Kita) , au nord par la Commune rurale de Kontéla , au sud par les communes rurales de Diokéli, Bamafélé, et de Niantanso ( cercle de Kita), à l'ouest par la commune de Mahina. Elle couvre une superficie de 1085 km<sup>2</sup>, pour une population de 14330 habitants ; elle est reliée au reste du pays par le chemin de fer Bamako- Dakar Niger. La Commune est dirigée par un Conseil Communal de 17 membres.

La Commune abrite deux forêts classées : celle de *Djoubeba* et celle de *Fangala*, avec un plan d'aménagement et de gestion.

### **2. Les conditions écologiques et environnementales**

**Le relief** : il est très accidenté avec des altitudes variant de 100 à 500 m. *Diountoun* est le point culminant.

**Le climat** : il est du type soudanien, avec 2 saisons principales : la saison sèche, de novembre à mai et la saison pluvieuse, de juin à octobre. La hauteur de pluie varie annuellement entre 600 et 900 mm d'eau. Quant aux températures moyennes, elles varient de 10°C en saison froide à 42°C en saison chaude.

**L'hydrographie** : le fleuve *Bakoye* (fleuve blanc) est le seul cours d'eau important qui traverse la Commune d'Est en Ouest, sur environ 55 km. Parmi les marigots les plus importants, on peut citer : *Kouaga*, *Farabamtouro*, et *Kankou*. A noter que le cours du fleuve n'est pas permanent.

**La végétation** : du nord au sud, on distingue quatre types de formations forestières : la savane arbustive, la savane arborée, la savane boisée et la forêt claire. Les principales espèces et/ou essences que l'on rencontre sont : *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, *Vetellaria paradoxa*, *Ceiba pentadra*, *Daniella oliverii*, *Bombax costatum*, *Azelia africana*, *Borassus aethiopicum*, *Cordyla pinnata*, *Combretum sp*, *Terminalia sp*, *Detarium microcarpum* et les différentes espèces de Bambous, etc. Ces différentes essences sont utilisées à des fins variées : bois d'énergie, bois d'œuvre, bois de service, alimentation, pharmacopée, etc. Parmi les espèces herbacées on peut citer : *Pennisetum pedicellatum*, *Andropogon gayanus*, *Cymbopogon giganteus*, *Andropogon pseudapricus*, *Loudebia togoensis*, *Diheteropogon hagerupi*, etc.

**La faune** : le Bakoye (à Solinta) est une zone de concentration des hippopotames

**Les sols** : sont assez variés et propices à l'agriculture : gravillonnaires, limoneux , sablonneux , limono-sablonneux , argileux , etc.

### 3. Les conditions sociales et économiques de la Commune

#### 3.1. Les conditions sociales

**La population :** la Commune compte 14.330 habitants (source RACE), composés principalement de Malinkés, de Khassonkés, et de Peulhs. On y trouve aussi des Bambara, des Bozos et des Sonrais. L'exode se fait vers Bamako, Kayes, Dacar et la France. Les religions pratiquées sont : l'islam, le christianisme et l'animisme.

#### Les infrastructures sociales de base

**Tableau 12 : Infrastructures sociales de base de la commune Oualia**

| <i>Infrastructures sociales</i> | <i>quantités</i> |
|---------------------------------|------------------|
| CSCOM                           | 2                |
| Pharmacies vétérinaires         | 1                |
| Banques de céréales             | 17               |
| Caisse d'épargne                | 6                |
| Marchés hebdomadaires           | 1                |
| Ecole 1 <sup>er</sup> cycle     | 16               |
| 2 <sup>ed</sup> cycle           | 1                |
| Medersa                         | 1                |
| Forages                         | 43               |
| Centres d'alphabétisation       | 6                |
| Puits à grand diamètre          | 28               |
| Micro- barrages                 | 3                |
| Radios FM                       | 2                |
| Dispensaires                    | 1                |

#### Partenariats et dynamique sociale

Le tableau qui suit dresse la situation des services déconcentrés et des ONG qui interviennent dans la Commune.

**Tableau 13 : Principaux intervenants dans la commune de Oualia**

| <i>Services / ONG</i>     | <i>Domaines d'intervention</i>   | <i>Villages d'interventions</i>   | <i>Groupes bénéficiaires</i> |
|---------------------------|--|---|------------------------------|
| EGAB                      | Développement rural  | Toute la commune  | populations                  |
| AIDeB                     | Développement rural  | Oualia, tintila , soukoutali I, soukoutali II, tambafèto, solinta, dioubéba, diombomadji, badoumbé, moriya, tambassouné, dialakon | populations                  |
| SLACAER                   | appui conseil en technique agricole, l'environnement, l'élevage, organisation paysanne | Toute la commune  | populations                  |
| Conservation de la Nature | Environnement  | Toute la commune  | populations                  |
| CAP                       | Education  | Toute la commune  | Enfants                      |
| Santé                     | Santé publique   | Toute la commune  | populations                  |
| UAP                       | Développement rural  |   | populations                  |



|   |   |   |             |
|---|---|---|-------------|
| Réseau des communes solidaires d'Italie | Appui au plan de développement de la commune                | Toute la commune                          | populations |
| Administration                          | Appui conseil, veille au respect des lois                   | Toute la commune                          | populations |
| CMDT                                    | Culture du coton, vulgarisation, crédit matériels agricoles | Toumboundioto, fatafing, madina, kobokoto | populations |
| UNICEF                                  | Education   | Fangala                                   | Enfants     |

### 3.2. Les activités économiques de la Commune

Les activités économiques sont axées sur : l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, la pêche, le commerce, l'artisanat et le tourisme. Ces activités constituent les principales ressources de base des populations.

**L'agriculture** : les principales cultures sont :

- les cultures vivrières : le sorgho, le mil , le riz, le fonio, le maïs, la patate douce, le haricot
- les cultures de rente : l'arachide, le coton, etc.
- les cultures maraîchères : oignon, tomate, aubergine, etc.

**L'élevage** : activité peu développée, on trouve cependant des bovins, des ovins, des caprins, et de la volaille. Les produits de l'élevage sont destinés à la consommation et constituent des épargnes auxquelles les ménages font recours pour la résolution leurs problèmes.

**Foresterie** : les principaux produits de l'exploitation forestière sont : la cueillette, la production de bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois de service.

**La pêche** : est peu développée et est pratiquée le long du fleuve *Bakoye* et ses affluents.

**L'artisanat** : est pratiqué par les forgerons, les cordonniers, les potiers , les tisserands. Les principaux produits sont : les nattes, les vannes , les paniers, les mortiers, les pilons, les escabeaux, les écuelles, etc.

**Le commerce** : il existe dans la Commune quelques commerçants détaillants. Le marché hebdomadaire de Oualia constitue le seul centre important d'échanges.

**Le tourisme** : parmi les vestiges touristiques, on peut citer entre autres : le tombeau de Sambou KOUMBA à Tambaféto, le Baobab de Nary, le tronçon de piste Djipara-Kobokotoba.

## 4. Atouts et contraintes de la Commune

### 4.1. Atouts/ potentialités

**Les potentialités naturelles** :

- abondance de la pluviométrie ;
- le fleuve Bakoye ;
- les plaines rizicoles ;
- des terres cultivables ;
- des pâtures abondants et diversifiés ;
- existence d'essences forestières à multiples usages ;

- existence de faune sauvage menacée ou en voie de disparition ;

***Les potentialités socio - économiques :***

- la Commune dispose de nombreuses infrastructures sociales ;
- développement des activités génératrices de revenus à partir des sous produits de la forêt ;
- existence d'une radio FM

***4.2. Les principales contraintes et difficultés de la Commune***

***Sur le plan environnement :***

- gestion incontrôlée des ressources naturelles ;
- enclavement.

***Sur le plan socioéconomique : :***

- faible rendement des cultures ;
- insuffisance de la production alimentaire ;
- faible capacité d'organisation des organisations socioprofessionnelles ;
- insuffisance de l'encadrement technique ;
- analphabétisme, etc.

### 3.2.2.2 Communes du cercle de Kita

#### Profil de la commune de Fula Madina

##### 1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi N° 96-059, du 04 novembre 1996, la Commune de Madina est située au nord-est du Cercle de Kita, à 105 km. Elle couvre une superficie de 2375 km<sup>2</sup>, avec une population estimée à 13.480 habitants, soit une densité moyenne de 5,7 habitants/km<sup>2</sup>.

La Commune de Madina est limitée à l'est par la Commune de Kotouba, à l'ouest par la Commune de Namala-guimbala, au nord par les Communes de Guémoucouraba et Dindanko, au sud par les Commune de Kassaro et de Sébékoré.

La Commune rurale de Madina est composée de dix (10) villages qui sont : Madina (chef lieu de la Commune; Kollé à 18 km de Madina ; Guénikoro à 33 km de Madina ; Moro-Moro 34 km de Madina ; Bambaran à 57 km de Madina ; Lèko à 34 km de Madina ; Bomboti à 32 km de Madina ; Barkaya à 32 km de Madina ; Dougouni Barkaya (Sikoroni) à 18 km de Madina ; Bokoroni à 56 km de Madina.

##### 2. Conditions écologiques et environnementales

**Le climat** : est de type soudanien caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse de juin à octobre et d'une saison sèche longue de novembre à Mai. La pluviométrie annuelle varie entre 550 et 900 mm, avec une moyenne de 800 mm. La température moyenne annuelle est de 28° C. Les vents dominants sont : l'*Harmattan* soufflant du nord au sud pendant la saison sèche et la *Mousson*, vent doux et pluvieux soufflant du Sud au Nord.

**Le relief** : la Commune de Madina est très accidentée dans sa partie nord, où l'on observe de nombreuses collines, Parmi ces chaînes, les plus importantes sont : le *Tomikolonkourou* au nord-est de Kollé, le *Banoumoukourou* serpentant la partie centrale entre Madina et Kollé, et le *Bougoubakakourou* au sud-est de Bamboti.

**L'hydrographie** : le réseau hydrographie est représenté par le *Kénié* qui prend sa source au sud de la Commune, le *Kéniébako* passant par Kollé et le *Filikiba* qui, avec ses affluents, arrose une bonne partie de la forêt de la boucle du Baoulé.

**La végétation** : elle est de type soudanien à soudano-sahélien, caractérisée par une savane arborée constituée de : *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, *Vetellaria paradoxa*, *Ceiba pentadra*, *Daniella oliveri*, *Bombax costatum*, *Azelia africana*, *Borasus aethiopiun*, *Cordyla pinnata*, *Combretum sp*, *Terminalia sp*, *Detarium microcarpum* et les différentes espèces de Bambou, etc. Ces différentes essences sont utilisées à des fins variées : bois d'énergie, bois d'œuvre, bois de service, alimentation, pharmacopée, etc. Parmi les espèces herbacées on peut citer : *Pennisetum pedicellatum*, *Andropogon gayanus*, *Cymbopogon giganteus*, *Andropogon pseudapricus*, *Loudepia togoensis*, *Diheteropogon hagerupii*, etc,

**Les sols** : ils sont de types argileux, sablonneux et latéritiques, avec une variance selon les prédominances.

**La faune** : elle est composée de biches, de gazelles, de buffles, des phacochères, des cynocéphales.

### 3. Conditions sociales et économiques

#### 3.1. Les conditions sociales

**La population :** les principales ethnies sont : les Peulhs (DIAKITE, DIALLO), les Bambaras (TRAORE, COULIBALY, DIARRA), les Malinkés (KEÏTA, SISSOKO), les Kakolos (FOFANA, SISSOKO), les Sarakolés (CAMARA, SACKO, CISSE), les Maures (DICKO et SIBY). A celles-ci, il faut ajouter aussi les Peulhs du Bakounou et les Diawambés).

L'exode rural est un phénomène très connu dans la Commune. Les centres urbains comme Bamako, Kita, Kayes sont les principales destinations des jeunes. L'immigration même si elle se pratique demeure encore timide. D'une manière générale les revenus servent à payer les impôts, les taxes, les équipements agricoles et à satisfaire aux autres besoins familiaux.

**La dynamique sociale :** pris dans un contexte historique, les villages de la Commune de Madina appartiennent tous au « *Fouladougou* ». De ce fait, il existe entre tous des liens de mariage et d'entraide sociale. De nombreux villages se sont distingués par la mise en place de leurs propres infrastructures socio-éducatives et socio-sanitaires. C'est pourquoi à l'avènement de la décentralisation, le choix du Chef lieu de la Commune a été un enjeu de taille. Dans chaque village de la Commune, il existe des associations de jeunes et de femmes.

**Les partenariats :** les intervenants dans la Commune sont :

- les intervenants antérieurs comme ODIPAC, ODIMO, ACIM, PGRN, AMCFE (médecine traditionnelle) ;
- les intervenants actuels sont : la CMDT (culture du coton), l'OPNBB, Helvetas, l'ONG « Musowjigi », et le CCC (appui aux Communes rurales).

**Les infrastructures sociales :** la Commune dispose de nombreuses infrastructures :

**Socio-éducatif :** les écoles de Madina (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle), de Guénikoro, de Kollé, de Moro-Moro, de Léko et de Bambaran et les CED (Centre d'éducation pour le développement) de Bomboti et de Bokoroni.

**Socio-sanitaire :** nous avons le dispensaire de Madina, le CSCOM de Guénikoro, les infirmeries de Moro-Moro et de Kollé, les maternités de Madina, Kollé, Guénikoro et de Moro-Moro.

**Hydraulique :** on peut noter l'existence de dix sept (17) forages et de trois (3) puits.

**Marchés :** il existe trois (3) marchés (ou foires) importants (Madina, Moro-Moro et Guénikoro) qui favorisent les échanges dans la commune.

**Routes :** les piste communales et inter-communales les plus importantes sont : Madina-Guénikoro-Kassoro ; Madina-Guénikoro-Badinko ; Madina-Kollé-Moro-Moro-Kokolon-Bagassi-Badinko ; Madina-Kollé-Moro-Moro-Kita ; Madina-Bassala Nafadji-Kotouba

#### 3.2 Les activités économiques

Elles sont basées sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, la pêche (qui demeure timide), l'artisanat, la cueillette et l'exploitation forestière (bois d'œuvre et bois de service).

**L'agriculture** : reste l'activité dominante, les principales cultures sont : le mil (sorgho, petit mil), l'arachide, le coton.

**L'élevage** : est une activité très développée portant sur les bovins, les ovins, les caprins, les assins, les chevaux, etc.

**Le commerce** : les importations de la Commune concernent les biens d'équipements, de la consommation, les appareils, les machines et moteurs, les produits textiles, alimentaires, pharmaceutiques et énergétiques.

**Foresterie** : il existe trois (3) forêts villageoises, dont les sous produits alimentent les activités génératrices de revenus ;

### **3.3 Atouts et contraintes de la Commune**

#### ***- Atouts/potentialités de la Commune***

##### ***Sur le plan environnemental :***

- Existence de forêts villageoises ;
- Existence de productions forestières importantes ;
- Abondance et diversité des pâturages ;
- Existence de terres fertiles ;

##### **Sur le plan socioéconomique**

- Existence de néo-alphabètes dans tous les villages ;
- Existence de service d'appui et d'encadrement technique ;
- Existence d'activités génératrices de revenus.

##### ***- Contraintes :***

- Dégradation de l'environnement ;
- Enclavement ;
- Faible capacité d'organisation ;
- Insuffisance des équipements agricoles ;
- Insuffisance de la production alimentaire.

## Profil de la commune de Koulou

### 1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi n° 96-59, du 04 novembre 1996, la Commune de Koulou est née de la réunion de 10 villages. Ses limites sont :

- au nord par la commune de Gadougou I ;
- au sud par la République de Guinée ;
- à l'est par la commune de Gadougou II ;
- à l'ouest par le cercle de Kéniéba.

La Commune de Koulou est essentiellement composée de Malinkés, de Dialonkés et de quelques rares Peulhs d'origine guinéenne. Elle est issue des cantons de Gadougou I et de Koulou. Gadougou et Bokhé sont occupés par les Kamissoko et les Kangama, tandis que Koulou est occupé par les Kiabou.

### 2. Les conditions écologiques et environnementales

**Le relief** : est assez accidenté, formé de collines et de vallées.

**Le climat** : est pré guinéen, caractérisé par une pluviométrie abondante (entre 1000 et 1200 mm/an).

**L'hydrographie** : la Commune est arrosée par endroits par le fleuve *Bafing* et ses affluents.

**La végétation** : est très dense, alternant entre la forêt claire et la savane boisée ; un projet de création de forêt classée est en cours d'étude.

**La faune** : elle est composée de biches, de gazelles, de buffles et des lions, etc.

**Les sols** : sont de types gravillonnaires, latéritiques, argilo sablonneux, avec de nombreux glacis.

### 3. Les conditions sociales et économiques

#### 3.1. Les conditions sociales

**La population** : est composée essentiellement de Malinkés, de Dialonkés et de quelques rares Peulhs d'origine guinéenne.

**La dynamiques sociale** : il existe dans les villages des associations villageoises appelées (A.V) ou des Tons Villageois (T.V). Ces associations ont pour objectif la défense de leurs intérêts communs. On note aussi les interventions des quelques rares ONG (Plan International et Stop Sahel), des CCC et des services déconcentrés de l'Etat.

**Les infrastructures sociales** :

**La santé** : la dispose d'un CSCOM en construction.

**L'éducation** : il existe à Baléa, un premier cycle de six (6) classes.

**L'hydraulique** : à part les puisards les points d'eau modernes sont rares ;

### 3.2. Les activités économiques

**L'agriculture** : la Commune de Koulou recèle d'importantes potentialités agricoles de par sa grande pluviométrie favorisant la fertilité des terres. L'encadrement technique est assuré par la CMDT, disposant de moyens humains et matériels pour appuyer les paysans. Les principales cultures sont : le coton, le maïs et l'arachide. La Commune est par excellence, la zone de production du coton dans le cercle de Kita.

**L'élevage** : comme l'agriculture, l'élevage est également favorisé par la forte pluviométrie : les pâturages sont abondants et variés toute l'année ; on y pratique surtout l'élevage des bovins, des ovins et des caprins.

**La pêche** : elle est peu développée, faute de pêcheurs professionnels.

**La foresterie** : elle porte sur l'exploitation anarchique des produits ligneux tels que : le bois de service et le bois d'œuvre ; sur les sous produits tels que les noix de karité, des gousses de néré, les fruits de dougoura et de bambou, etc.

**Le commerce** : est peu développé à cause de l'enclavement ; il porte essentiellement sur les denrées alimentaires et de produits divers.

L'artisanat : est peu développé et porte essentiellement sur la fabrication du matériel de production et services.

### 3.2. Atouts/potentialités et contraintes

**Atouts/potentialités :**

**Sur le plan environnementales** : existence de forêts denses et de réserves fauniques, abondance des cours d'eau.

**Sur la plan socioéconomique** : les produits dérivés de l'exploitation forestière sont abondants et variés.

**Contraintes majeures** : enclavement, braconnage, feux de brousse, insuffisance d'encadrement technique etc..

### 3.2.2.3 Communes du cercle de Bougouni

#### Profil de la commune de Bladié Tiémala

##### 1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune rurale de Bladié Tiémala est située à 65 km de son chef de Cercle, Bougouni.; le chef lieu de la Commune est Bladié Tiémala ; les limites sont :

- au nord par la Commune rurale de Zantibougou ;
- au sud par la Commune rurale de Yiridougou ;
- à l'ouest par la Commune rurale de Défina ;
- à l'est et au sud - est par la Commune rurale de Garalo.

La commune compte 4 villages, tous situés dans l'arrondissement de Garalo, Cercle de Bougouni, Région de Sikasso.

##### 2. Conditions écologiques et environnementales

- **Relief** : est essentiellement composé de basses plaines et de bas-fonds avec des sols de types argilo sableux.
- **Climat** : est de type soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle entre 950 et 1500 mm d'eau.
- **Hydrographie** : est constituée d'un réseau de rivières qui alimentent le *Bani*.
- **Végétation** : elle est composée de savane arborée et arbustive.
- **Zones de pâturages** : très abondantes et variées
- **Faune** : elle est composée essentiellement de petits mammifères (phacochères, biches, antilopes ; etc.), de volailles (perdrix, pintades, etc.) et de reptiles (Boas, Cobras, etc.).

##### 3. Conditions sociales et économiques

###### 3.1. Les conditions sociales

**La composition de la Commune** : elle comprend 4 villages :

**Tableau 14: Population de la comme de Bladié Tiuémána**

| Villages       | Population  |
|----------------|-------------|
| Bladié-Tiémala | 1784        |
| Siokoro        | 289         |
| Tamassé        | 289         |
| Koîn           | 100         |
| <b>Total</b>   | <b>2456</b> |

**La population totale** : est estimée à 2456 habitants

**Les groupes ethniques majoritaires** : sont composés de Bambaras (85%), de Peuls



**L'exode rural** : est très marquée et se fait vers la Côte d'Ivoire.

#### **Les infrastructures sociales :**

- **L'éducation** : il existe un (1) premier cycle de six (6) classes à Blatiè - Tiémala, un (1) second cycle à Blatiè-Tiémala et deux (2) écoles communautaires de 3 classes chacune (premier cycle de l'enseignement fondamental) à Koïn et Tamassé.
- **La santé** : il existe une (1) infirmerie animée par un personnel composé d'un infirmier et de deux (2) aides soignants.
- **L'hydraulique** : il existe huit (8) forages équipés de pompes manuelles et un château d'eau.
- **Sport et culture** : des terrains de sports existent mais ne répondent aux normes

### **3.2. Les activités économiques**

L'économie de la commune repose sur le secteur primaire dont les ressources naturelles constituent la base productive.

**L'agriculture** : La culture du coton est la principale source de revenu de la population. Les bordures des cours d'eau sont exploitées par la population singulièrement les femmes, pour la production maraîchère et pour la plantation d'arbres fruitiers. Par ailleurs, la Commune de Bladié Tiémala est une zone à grandes potentialités pastorales et l'élevage joue un rôle très important dans son économie.

**L'élevage** : Pratiquement toutes les espèces sont élevées :

- Les bovins,
- Les ovins,
- Les caprins, les équidés et la volaille.

**La pêche** : elle est pratiquée dans les cours d'eau. On y pêche surtout les silures, les carpes et les capitaines.

**La foresterie** : les principaux produits de l'exploitation forestière sont : la cueillette, la production de bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois de service.

### **4. Partenariats / dynamiques sociales**

Outre le PAAD et le CCC qui accompagnent les collectivités et organisations communautaires dans leurs efforts de développement local, plusieurs autres acteurs interviennent dans la commune. Parmi les quels, on peut citer :

- ONG SAVE THE CHILDREN, AID Mali, Helvetas.
- Programmes PRP, PNIR, CMDT,
- Services déconcentrés de l'Etat: Santé Education SLACAER.

Malgré cela, le niveau d'encadrement des populations mérite d'être conséquemment amélioré.

### **5. Atouts/contraintes**

#### **Atouts/potentialités :**

- Pluviométrie abondante ;
- potentiel forestier et faunique relativement important ;
- présence de partenaires technique ;
- potentiel en cheptel important ;
- la production cotonnière est importante.

**Contraintes :**

- enclavement ;
- dégradation des ressources naturelles ;
- faible capacité organisationnelle des populations ;
- faiblesse des rendements
- insuffisance de la production agricole ;
- faible niveau d'encadrement, etc.

## Profil de la commune de Sibirila

### 1 Situation géographique et administrative

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune rurale de Sibirila est située, à 150 km de son chef de Cercle, Bougouni, et à 77 km de la frontière ivoirienne, notamment d'Odiéné ; le chef lieu de la Commune est Manankoro ; composée de 25 villages, les limites de la Commune sont :

- au nord par la Commune rurale de Garalo ;
- au sud par les sous préfectures ivoiriennes de Tienko et Goulia ;
- à l'ouest par la Commune rurale de Yinindougou ;
- à l'est par la Commune rurale de Fakola/ kolondiéba.

La Commune dispose d'une importante réserve naturelle riche en flore et faune (*Niénindougou*).

### 1 Conditions écologiques et environnementales

- **Relief** : est très peu accidenté, caractérisé par de basses plaines et de bas-fonds drainés par les cours d'eau.
- **Climat** : est de type soudanien, avec une pluviométrie annuelle abondante alternant entre 1000 à 1500 mm d'eau/ an.
- **Hydrographie** : la Commune est arrosée par un bras du *Bagoé*, dénommé le *Dégou*.
- **Végétation** : est composée de savanes arborée, boisée et arbustive, relativement denses.
- **Zones de pâturages** : très abondantes et variées
- **Faune** : elle est relativement abondante et variée, notamment dans la réserve protégée de *Niénindougou*. Buffles, biches, antilopes, phacochères, rats palmistes, etc.
- **Sols / Terres agricoles** : ils sont de types argilo – sableux, favorables aux cultures céréalière et aux cultures de rente.

### 2 Conditions sociales et économiques

#### 2.1. Les conditions sociales

- **Composition de la Commune** : elle comprend 25 villages :

Tableau 15 : Population de la commune de Sibirila

| Villages  | Population |
|-----------|------------|
| Bamba     | 566        |
| Banzana   | 793        |
| Debela    | 306        |
| Diendio   | 565        |
| Diondiala | 490        |
| Diossan   | 527        |
| Fangala   | 444        |
| Farabalé  | 452        |
| Farafing  | 712        |
| Kabadié   | 439        |
| Kolé      | 342        |

|               |               |
|---------------|---------------|
| Komina        | 175           |
| Kona          | 293           |
| Koroko        | 270           |
| Manankoro     | 1805          |
| Minzanga      | 528           |
| Nikamala      | 223           |
| Nouena        | 376           |
| Ouogona       | 260           |
| Ouoman        | 660           |
| Sanankourouni | 1143          |
| Sirakoro      | 390           |
| Torola        | 104           |
| Zanso         | 809           |
| <b>Total</b>  | <b>17.012</b> |

- **Population totale** : elle est estimée à 17. 012 habitants
- **Groupes ethniques majoritaires** : ils sont composés de Bambaras (85%), de Peulhs, de Dogons, des Sénoufos, de Mianka et de Bobo ; la population est très jeune : 65% de la population ont moins de 30 ans ; les femmes sont majoritaires et représentent 56% de la population totale ;
- **Exode rural** : est très marqué et se fait vers la Côte d'Ivoire.
- **Les infrastructures sociales**
  - **Education** : il existe quatre (4) premiers cycles, un (1) second cycle et une (1) école communautaire.
  - **Santé** : il existe trois (3) Centres de Santé Communautaires, localisés dans les villages de Manankoro, Banzana et Bamba, des Centres de soins existent à Ouogona, Kolé, Banzana et à Sanoukourouni en plus de la pharmacie privée de Manankoro.
- **L'agriculture** : les principales cultures sont :
  - les cultures vivrières : le maïs, le sorgho, le mil , le riz, le fonio, la patate douce, le haricot
  - les cultures de rente : l'arachide, le coton, etc.
  - les cultures maraîchères : oignon, tomate, aubergine, etc.

**La pêche** : est peu développée et est pratiquée le long du fleuve *Bakoye* et ses affluents.

**Foresterie** : les principaux produits de l'exploitation forestière sont : la cueillette, la production de bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois de service.

**Elevage** : il existe deux (2) pharmacie vétérinaires à Manankoro.

**L'artisanat** : est pratiqué par les forgerons, les cordonniers, les potiers, les tisserands. Les principaux produits sont : les nattes, les vannes , les paniers, les mortiers, les pilons, les escabeaux, les écuelles, etc.

**Hydraulique** : des forages existent presque dans tous les villages de la Commune, certains sont en mauvais état.

**Sport et culture** : des terrains de sports existent mais ne répondent aux normes, sauf celui de Manankoro, qui dispose aussi d'une maison des jeunes.

**Infrastructure de communication** : existence de pistes rurales, mais enclavement.

- **Partenariats / dynamiques sociales**

L'appui technique de la Commune est assuré par les services déconcentrés de l'Etat, le CCC, et les

ONG et les projets de développement :

- La Douane, la Santé, l'Education , la Gendarmerie, la Conservation de la nature, le SLACAER et la CMDT.
- Centre des Conseil Communal (CCC).
- J & D, GRAT, AID-Mali, AMASIDE, PAAD.
  
- La Commune dispose aussi de plusieurs associations et groupements, notamment :L'ASACO de Banzana, SRGB SRGB, GIE 75 ; l'Association des femmes maraîchères de Manankoro, l'Association des producteurs de bananes, Coprocuma, l'Association «Vendée- Afrique », la DE Manankoro et de Diendo, l'Association des Jeunes, , l'Association, , l'Association des Chasseurs, , l'Association des Femmes, , l'Association Pêcheurs, l'Association des Eleveurs et , l'Association les parents d'éleveurs.

### **3.2. Les activités économiques**

La très grande pluviométrie de la zone prédispose la population aux activités économiques suivantes : L'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie et l'artisanat.

**L'agriculture :**

## **4. Atouts /potentialités- contraintes et difficultés**

### **4.1. Atouts et potentialités**

**Sur le plan environnemental :**

- abondance de la pluviométrie ;
- réserves de forêts et de faune ;
- abondance des cours d'eau ;
- abondance de terres agricoles fertiles ;
- abondance des ressources halieutiques ;
- abondance des ressources pastorales, etc.

**Sur le plan socioéconomique :**

- existence des infrastructures sociales de base ;
- foire hebdomadaire importante (Mali- Cote d'ivoire) ;
- développement des activités génératrices de revenus ;
- Tourisme, etc.

### **4.2. Contraintes /difficultés**

**Sur le plan environnemental :**

- Enclavement ;
- Dégradation des ressources naturelles.

**Sur le plan socio économique :**

- Insuffisance des infrastructures hydrauliques ;
- Ecoulement de la production agricole ;

- Insuffisance du niveau d'encadrement technique ;
- Faible capacité d'organisation des populations ;
- Insuffisance de la production agricole ;
- Fable niveau de mécanisation agricole, etc.

### 3.2.2.4 Communes du cercle de Yanfolila

#### Profil de la commune de Bolo Fouta

##### 1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune de Bolo-Fouta est située dans la zone Mali - Sud, dans le Cercle de Yanfolila. Elle est limitée :

- au Nord par la Commune rurale de Fargouran (Bougouni) ;
- à l'Ouest par la Commune rurale de Wassoulou Ballé ;
- au Sud- Est et à l'Est par la Commune rurale de Djiguiya de koloni.

Le chef lieu de la Commune : est Doussoudiana, situé à 45 km de Yanfolila, à 265 km de Sikasso, le chef - lieu de région et à 215 km de Bamako.

Composée de quatre villages (Doussoudiana, Lamina, N'Tomogola, et Niakoni), la Commune de Bolo- Fouta est dirigée par : un Conseil Communal de onze (11) membres ayant en charge la gestion des affaires de la Commune.

##### 2. Conditions écologiques et environnementales

- **Relief** : est formé d'une succession de surfaces cuirassées de hauteur moyenne, de vallées et de plaines ; l'altitude moyenne peut atteindre 250 m.
- **Climat** : situé en zone soudanienne sud, la Commune de Bolo-Fouta appartient à la zone agro-écologique du Haut Bani - Niger Occidental. La pluviométrie varie entre 1200 et 1300 mm/ an. Trois saisons se partagent l'année : une saison pluvieuse de 7 mois (avril octobre), une saison sèche fraîche de novembre à janvier et une saison chaude de février à mars. La température moyenne annuelle est de 28° C.
- **Hydrographie** : la Commune est traversée par un cours d'eau temporaire et ses affluents, le *Tomé*. Son régime est régulé par quatre ouvrages hydro-électrique. On note aussi l'existence d'une mare pérenne.
- **Végétation** : elle est de type soudanien, avec une savane arborée et arbustive relativement denses par endroit, notamment autour des massifs. Les terrains bas sont le domaine de *Vitellaria paradoxa* (Karité), de *Parkia biglobosa* (nééré), de *Daniella oliveri* (santan), de Sô, de Guélé, et de Wolo, etc.
- **Zones de pâturages** : la savane arbustive et herbacée offre des pâturages relativement abondants et variés toute l'année.
- **Faune** : elle est relativement abondante et variée, notamment dans la réserve protégée ; elle est constituée de gros gibiers qui, de plus en plus, en raison de la vulnérabilité écologique, migrent vers l'extrême sud ; les espèces les plus fréquentes sont : N' son, taoù , sèsè, n'gonôro, makaran, porc, n'goloni, n'gounani, winsin, lapin, dadjé, singe n'golo, wara et beaucoup d'autres petits gibiers. Parmi les oiseaux, on note les pintades, les fracolins, les canards sauvages, le calao, le warasa et (le douga en voie de disparition) ; la faune aquatique est constituée de carpes, de silures, capitaines , konkon, sadjégué, crocodiles, tako.
- **Sols / Terres agricoles** : la Commune repose sur des formations cristallines ; les sols gravillonnaires, situés en mi pente, et les fonds de vallées avec des sols limoneux à limoneux argileux en profondeur, sont les domaines des cultures.

### 3. Conditions sociales et économiques

#### 3.1. Conditions sociales

- **Composition de la Commune** : elle comprend 4 villages :

Tableau 16 : population de la commune de Bolo Fouta

| Villages        | Population  |
|-----------------|-------------|
| 1. Doussoudiana | 1425        |
| 2. N'tomogola   | 373         |
| 3. Laminina     | 672         |
| 4. Niakoni      | 897         |
| <b>Total</b>    | <b>3367</b> |

- **Population totale** : elle est estimée à 3367 habitants
- **Groupes ethniques majoritaires** : ils sont composés de près de 98% de (Peuhls) et d'une minorité de Bambara, Dogon, Bozo, Malinké ; la langue parlée est le Bambara.
- **Exode rural** : elle est très marquée et se fait vers la Côte d'Ivoire.
- **Infrastructures sociales**
- **Education** : il existe cinq (5) premiers cycles, un (1) second cycle, deux (2) école communautaire, quatre (1) Centre d'alphabétisation et une (1) Medersa.
- **Santé** : toutes les infrastructures sanitaires sont regroupées au chef lieu de la Commune : 1 CSCOM, 1 Pharmacie et 1Maternité.
- **Hydraulique** : la Commune de Bolo- Fouta a à son actif 4 puits à grand diamètre, dont 2 sont en mauvais état et 9 forages, dont 7 sont fonctionnels.
- **Infrastructures de communication** : existence de pistes rurales, enclavement.
- **Sport et culture** : des terrains de sports existent, mais ne répondent pas aux normes.

#### 3.2. Activités économiques

La très grande pluviométrie de la zone prédispose la population aux activités économiques suivantes :

- **Agriculture** : elle combine les pratiques traditionnelles et les nouvelles techniques culturales ; existence de quatre (4) ouvrages hydro agricoles favorisant la culture du riz de bas- fonds. Les différentes spéculations vivrières sont : le Maïs, le Sorgho, le Petit mil, le riz et le fonio ; les cultures de rentes sont : le Coton, la Patate, l'Ignome, l'Arachide, le Niébé
- **Elevage** : le système sédentaire est le plus dominant, l'effectif de bovins est de 3350, celui des Ovins / caprins est de 4600.
- **Chasse** : elle est à la fois une activité de subsistance et une activité socioculturelle ; la faune jadis relativement riche et variée est actuellement sujette à une menace chronique de migration et de raréfaction.



- **Pêche** : pratiquée par les Bozo, la production est de plus en plus faible.
- **Exploitation forestière** : elle est de type incontrôlée et s'effectue dans le domaine forestier national protégé ; les principaux produits forestiers sont :
  - le bois énergie (bois de chauffe et charbon de bois),
  - le bois de service (perches et poteaux),
  - le bois d'œuvre (madrier, planches chevrons et lattes),
  - les produits artisanaux et de construction,
  - les fourrages herbacés et arborés, les produits de cueillette, médicinaux et d'apiculture.
- **Commerce** : existence de deux (2) marchés hebdomadaires (Doussoudiana et Laminnina),

### **Partenariats / dynamiques locale**

Au sein de chaque village coexistent, deux formes d'organisation :

- le conseil de village composé d'un chef de village administratif et des conseillers, interlocuteurs officiels de l'administration ;
- le chef de village coutumier entouré du conseil des sages, gérant tous les aspects ayant trait à la Commune ;
- dans chaque village, il existe des organisations socioprofessionnelles chargées de l'exécution des actions de développement (Ton des femmes, Ton des jeunes, l'association des chasseurs, l'association des apiculteurs, l'association des emboucheurs, l'association de producteurs céréaliers (GPC), etc.

Les autres partenaires d'appui sont :

- l'Administration,
- le CCC,
- l'ASACO,
- la CMDT ;
- l'ONG GRAT.

## **4. Atouts/potentialités**

### **4.1. Atouts/potentialités**

#### ***Sur le plan environnemental :***

- pluviométrie abondante
- potentiel forestier et faunique relativement dense ;
- potentiel en terres agricoles fertiles relativement important
- cheptel et ressources pastorales

#### ***Sur le plan socio économique :***

- existence d'infrastructures sociales

### **4.2. Contraintes :**

#### ***Sur le plan environnemental :***

- enclavement

#### ***Sur le plan socio économique :***

- faible niveau d'encadrement
- faible niveau des revenus ;
- faible niveau des rendements ;
- faible capacité d'organisation des populations ;
- difficultés d'écoulement des produits agricoles, etc.

## Profil de la commune de Sankarani

### 1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune rurale de Sankarani est située à 42 km de la Commune urbaine de Yanfolila, son chef lieu de Cercle ; composée de 8 villages, elle est limitée :

- à l'Est par la Commune rurale de Séré Moussa Ani Samou ;
- à l'Ouest par la République de Guinée ;
- au Nord par la Commune rurale de Tagandougou,
- au Sud par le fleuve Sankarani.

### 2. Conditions écologiques et environnementales

- **Relief** : est formé d'une succession de surfaces cuirassées de hauteur moyenne, de vallées et de plaines ; les plus grandes montagnes sont : *Nianikourou*, *Koben kuru*, et *satigila kuruni* ; l'altitude moyenne est de 300 m.
- **climat** : située en zone soudanienne Sud, la Commune appartient à la zone agro-écologique du Haut Bani Niger occidentale ; la pluviométrie varie entre 1000 et 1200 mm/an. Trois (3) saisons se partagent l'année : une saison pluvieuse variant de cinq (5) à six (6) mois (Juin -Octobre), une saison sèche fraîche de Novembre à Février et une saison sèche chaude de Mars à Mai ; la température moyenne annuelle est de 28° C .
- **Hydrographie** : la Commune est drainée par deux cours d'eau permanents (le *Sankarani* et le « *Phié* ») ; le barrage a créé un grand lac artificiel arrosant les trois (3) Communes (Baya, Tagandougou et Sankarani) et favorisant du coup le développement de la riziculture, du maraîchage, de la production de banane et de la pêche ; il existe également des cours d'eau temporaires comme « *kôba* », « *bôkô* », « *gouèrègouèrèmakô* » « *bambalokô* » et « *madina kôlen* ».
- **Végétation** : les terrains les plus bas sont le domaine de *Vitellaria paradoxa* (karité), du *Parkia biglobosa* (nééré), de *Daniella oliverii* (sana) de « *chô* », de « *gélé* » et même de « *wôlô* ».
- **Pâturages** : le potentiel fourrager global est relativement élevé.
- **Faune** : les espèces les plus fréquentes sont : mankarani, Minan, les phacochères, les singes, les cynocéphales, n'koloni, winsin, lièvre. Parmi les oiseaux on note la présence des perdrix, des pintades, « *buru* », l'épervier, les tourterelles, les « *chôrons* », les charognards et même les hérons etc.... La faune aquatique est constituée de carpes, de silures, de capitaine, de « *konkon* » de « *sadjèkè* », de caïman, de « *tako* », d'hippopotames, de « *samou* », de « *nana* », des galia, des tortues, des poissons électriques, des « *n'kôlon* » des « *falakalen* » et des « *bamban* », etc.
- **Sols** : la Commune repose sur des formations cristallines. Les sols gravillonnaires, situés à mi-pente et les fonds de vallées avec des sols limoneux à limono argileux en profondeur, sont les domaines de l'agriculture ; les eaux du barrage ont englouti une bonne partie des terres agricoles.

## Conditions sociales et économiques

### 3.1. Les conditions sociales

- **Composition de la Commune** : elle comprend 8 villages :

Tableau 17 : Population de la commune de Sankarani

| Villages      | Population  |
|---------------|-------------|
| 1. Bambadala  | 634         |
| 2. Bambala    | 1014        |
| 3. Faraba     | 1184        |
| 4. Farani     | 1152        |
| 5. Fingouana  | 725         |
| 6. Koléna     | 434         |
| 7. Madinacoun | 300         |
| 8. Madinadiou | 878         |
| <b>Total</b>  | <b>6626</b> |

- **Population totale** : elle est estimée à 6626 habitants
- **Groupes ethniques majoritaires** : sont essentiellement composés de Peuhls (SIDIBE). Cependant, on y rencontre aussi des Malinkés, des Bozos, des Somonos, des Bambaras ; les femmes et les jeunes sont majoritaires et représentent 94% de la population totale ;
- **Exode rural** : elle est très marquée et se fait vers la Guinée et la Côte d'Ivoire.
- **Infrastructures sociales**
  - **Education** : le premier cycle de l'enseignement fondamental comprend : cinq (5) Ecoles, dont quatre (4) Ecoles Communautaires, et une (1) Ecole classique ; Il existe également deux (2) Centres d'alphabétisation.
  - **Santé** : la couverture sanitaire reste encore insuffisante en infrastructures , en équipements et en personnels ; la Commune ne possède qu'un (1) Centre de Santé Communautaire opérationnel, une (1) Maternité et une (1) Pharmacie ; sur le plan du Personnel, on note un (1) aide soignant, une matrone et sept (7) accoucheuses traditionnelles.
  - **Hydraulique** : la Commune possède onze (11) forages, dont 4 à Bambala, 4 à Faraba, 1 à Farani, 1 à Fingouana, 1 à Madinacoun ; deux (2) puits à grand diamètre, dont 1 à Bambala et 1 à Farani.
  - **Sport et culture** : des terrains de sports existent, mais ne répondent aux normes.
- **Partenariats / dynamique locale**
  - L'appui technique de la Commune est assuré l'Administration et le CCC.
  - La Commune dispose aussi de plusieurs associations et groupements, notamment : l'Association des Jeunes, , l'Association des Femmes, l'Association des Chasseurs, l'Association Pêcheurs, l'Association des Eleveurs et l'Association les parents d'éleveurs.

### 3.2. Les activités économiques

La très grande pluviométrie de la zone prédispose la population aux activités économiques suivantes :

- **Agriculture** : elle est dominée par les pratiques traditionnelles et les nouvelles techniques culturales ; les différentes spéculations vivrières sont : le Maïs, le Sorgho, le Petit mil, le riz et le fonio ; les cultures de rentes sont : le Coton, la Patate, l'Igname, l'Arachide, le Niébé
- **Elevage** : le système sédentaire est le plus dominant ; les espèces dominantes sont : les bovins les ovins et les caprins.
- **Chasse** : elle demeure une activité à la fois de subsistance et socio- culturelles
- **Pêche** : très active, la quantité moyenne de poissons pêchés varie de 3 tonnes (Août-Décembre) à 16 tonnes (Janvier -Juillet) par jour.
- **Exploitation forestière / Cueillette** : les principaux produits forestiers sont :
  - le bois énergétique (bois de chauffe et charbon de bois)
  - le bois d'œuvre et bois de service (perches)
  - les produits artisanaux,
  - les fourrages,
  - les produits de cueillettes (karité, néré, n'tômôlon, zaban etc. ....
  - les produits médicinaux et d'apiculture.
- **Commerce** : principalement axé sur la vente du poisson.
- **L'artisanat** : repose principalement sur la poterie, la menuiserie, la maçonnerie, la forge et n'est pas trop développée dans la zone.
- **L'orpaillage** : cette activité se pratique par fonçage de puits et curage de fonds de cours d'eau. Les femmes y sont fréquentes.

### 4. Atouts et contraintes

#### 4.1. Atouts/potentialités

##### *Sur le plan environnemental*

- Pluviométrie abondante ;
- le fleuve Sankarani ;
- réserve de forêt .

##### *Sur le plan socio économique*

- production de poissons ;
- navigation ;

#### 4.2. Contraintes et difficultés

##### *Sur le plan environnemental*

- enclavement ;
- dégradation des ressources naturelles ;

##### *Sur le plan socio économique*

- faible niveau des revenus ;
- faible niveau des rendements ;

- insuffisance de la production agricole ;
- faible capacité d'organisation des populations ;
- insuffisance des infrastructures sociales, etc.

### 3.2.2.5 Communes du cercle de Gao

#### Profil de la commune de Gounzoureye

##### 1. Situation géographique et administrative de la commune

La commune de Gounzoureye est issue de l'ancien arrondissement central de Gao. Elle est composée de 13 villages ( *Koima, Tchirissoro, Sadou, Lobou, Sidibé, Kosseye, Gorom Gorom, Kadji, Wabaria, Arhabou, Tacharane, Bagoundjél et Bagoundjéll* ), situés le long du fleuve Niger, avec pour chef lieu de commune *Wabaria*. Elle est dirigée par un Conseil Communal de 23 membres. Les principaux partis politiques de la commune sont : l'*ADEMA, l'URD, le MPR, le RPM et le CNID*.

Les limites de la Commune sont :

- au nord : la commune de *Soni Ali Ber* ;
- au sud : la commune de *Gabero* ;
- à l'est : la commune de *Anchawadj et Gao* ;
- à l'ouest : la commune de *N'tillit*.

##### 2. Conditions écologiques et environnementales

**Le relief** : le relief de la commune est monotone et est dominé par la présence de grosses dunes surtout dans le *Gourma*. Cependant, cette monotonie est rompue par endroits par quelques plateaux de faible altitude (50 à 100m).

**Le climat** : à l'instar d'une grande partie des communes de la région, le climat est de type sahélien, caractérisé par une alternance de deux saisons. Une saison sèche de 8 à 9 mois et une saison pluvieuse de 3 à 4 mois. La moyenne annuelle de la quantité de pluie varie entre 200 à 300 mm d'eau. Les principaux vents sont : *l'Harmattan et la Mousson*.

**L'hydrographie** : la Commune de Gounzoureye est traversée du nord au sud par le fleuve Niger sur une distance d'environ 40 km. En plus du Niger, on note aussi la présence de quelques mares temporaires comme celle de *Tidjalalen*

**La végétation** : la végétation est constituée de steppes arborées et arbustives, avec prédominance des acacia, notamment : *Acacia seyal, Acacia nilotica, Acacia ehrenbergiana, Zizuphus mauritiana, Balanites aegyptiaca., Maeuria crassifolia, Tenax, le Calotropis procera*. Les espèces herbacées dominantes sont : le *Panicum turgidum, le Cenchrus biflorus* (cram-cram), *Leptadenia pyrotechnica*, etc. Elles constituent avec le *bourgou*, l'essentiel des pâturages.

**Les sols** : les sols sont de types argilo-sablonneux, très appropriés pour la riziculture, le mil dunaire et le gros mil de décrue.

##### 3. Les conditions sociales et économiques

###### 3.1. Les conditions sociales

**La population** : la commune compte une population d'environ 34 095 habitants ; elle est essentiellement composée de Sonrhaï, de Peulh, de Tamacheq et d'Arabes concentrés le long du fleuve Niger, avec une densité moyenne de 6 à 7 habitants au km<sup>2</sup>.

L'exode des jeunes se fait en direction des grandes villes comme Gao, Mopti, Sikasso et Bamako, ainsi que vers les pays voisins comme le Niger, le Ghana et le Nigeria.

La principale religion de la commune est l'Islam, répartie en plusieurs confréries, notamment la *Tidjania* et la *Kadria*.

**Les infrastructures sociales : le degré d'équipement de la commune en infrastructures est moyen, malgré les actions de l'Etat, des ONG, des Programmes et Projets. On note entre autres :**

- **L'éducation** : la commune compte au total 16 écoles primaires, 4 seconds cycles et 5 centres d'éducation pour le développement ( CED). Ces écoles toutes publiques connaissent également des problèmes d'équipement et de personnels enseignants.
- **La Santé humaine** : la commune dispose de 3 centres de santé communautaires inégalement répartis sur le territoire de la commune. Il s'agit des centres de santé de Tacharane, de Lobou et de Wabaria. Ces infrastructures connaissent des problèmes de personnels, d'équipements et de dotation en médicaments essentiels.
- **La santé animale** : la commune de Gounzoureye compte au total 3 parcs de vaccination, notamment à Tacharane, Wabaria et Lobou. Ces parcs inégalement répartis demeurent insuffisants pour la couverture vaccinale de la commune. La commune ne dispose d'aucun dépôt de pharmacie vétérinaire ; l'approvisionnement en vaccin et autres produits se fait à partir de la ville de Gao.
- **Les aménagements hydro agricoles** : l'équipement de la commune en aménagement hydro agricole est faible par rapport à l'importance des superficies cultivables. Il existe 5 périmètres irrigués dans la commune, notamment à Koïma, Gorom Gorom et Tacharane. Les ouvrages de submersion contrôlée atteignent une centaine. Les digues de ceinture réalisées par les populations et les intervenants ne suffisent plus à sécuriser les champs contre les inondations et les poissons rhizophages.
- **L'hydraulique** : la Commune compte 102 puits, dont seulement une soixantaine est fonctionnelle, et 20 forages équipés. La zone pastorale ne dispose d'aucun point d'eau moderne.
- **Les infrastructures marchandes** : la Commune compte au total 5 marchés hebdomadaires, notamment à Koïma, Kosseye, Kadji, Bagoundjé et Tacharane. Tous ces marchés souffrent de problèmes d'équipement et d'aménagement (hangars, magasins, etc.)
- **Les banques de céréales** : la Commune dispose d'une trentaine de banques de céréales financée par les ONG et les projets, ces infrastructures ne fonctionnent pas, pour la plupart, à cause du faible niveau d'organisation et du manque de formation et d'encadrement des bénéficiaires. Ces banques de céréales et magasins de stockages sont inégalement répartis et n'arrivent pas à satisfaire les besoins des populations.
- **Le système financier décentralisé** : il n'existe pas de caisse de crédit ou de structure bancaire, les seuls modes de financement demeurent les prêts apportés par quelques ONG, à travers les activités régénératrices de revenus. Ces activités également souffrent du faible niveau d'organisation, de formation et d'encadrement des bénéficiaires.

**Principaux partenaires** : outre, le CCC et les services déconcentrés de l'Eta, la Commune collabore avec les partenaires suivants :

- Projet de Développement de l'Élevage au Nord Est du Mali ;
- World Education ;
- Programme de Gouvernance Partagée ;

- Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ;
- Tassaght ;
- Greffa ;
- OXFAM GB;
- PAM, etc.

### 3.2. Les activités économiques de la Commune

Les principales activités économiques de la commune sont :

**L'agriculture** : elle porte sur la culture du *riz* de submersion, le *riz* irrigué, le *sorgho de décrue* et le *niébé*, le long des plaines alluvionnaires de la vallée. Malgré la fertilité des sols, elle est tributaire des aléas climatiques tels que les sécheresses récurrentes, les sauteriaux et les oiseaux granivores auxquels s'ajoutent aussi le manque d'encadrement, la faible capacité d'organisation des populations et l'absence d'équipement adéquat. Le maraîchage est une activité qui se développe et connaît une très forte implication des associations féminines ; la production porte surtout sur les légumineuses et les tubercules, procurant des revenus assez substantiels.

**L'élevage** : deuxième principale activité après l'agriculture, l'élevage occupe toute la population. C'est un élevage extensif axé sur les *bovins*, les *ovins*, les *caprins*, les *assins*, les *équins*, et les *camelins*. Comme l'agriculture, l'élevage est victime du manque d'organisation, d'équipement et d'encadrement des éleveurs.

**La pêche** : elle est pratiquée par la majorité de la population sédentaire, elle alimente un marché florissant fréquenté par des commerçants de poissons en provenance de Bamako et de Niamey au Niger. Elle reste néanmoins tributaire des aléas naturels : faiblesse de la crue, ensablement du fleuve, ainsi que les problèmes liés à l'organisation et à l'équipement des producteurs.

**Le commerce** : il vient en complément aux activités ci-dessus citées et porte sur le *bétail*, les *céréales*, le *poisson* et surtout d'*articles divers* (*thé, sucre, laits, semoules, dattes, tissus, tabacs*) en provenance de l'Algérie et des autres pays voisins. La commune dispose de 5 marchés : *Koïma, Bagoundjé, kosseye, Tacharane et Bilalikoïra*. Ce dernier marché constitue le 3<sup>e</sup> grand marché à bétail du Mali de par son importance. Les principales zones d'approvisionnement sont : Gao, Mopti, Sikasso et Bamako.

**L'artisanat** : il porte sur :

- les produits de maroquinerie ( sacs, chaussures, oreillers, pochettes... ) ;
- les produits de la forge : couteaux, houes, dabas, pioches, râteaux, binettes, haches ;
- les produits de la poterie : canaris, jarres, gouttières ;
- les produits de la vannerie : éventails, paniers, etc.

## 4. Principaux atouts et contraintes

### 3.1. Principaux atouts

**Sur le plan environnemental :**

- présence du fleuve (Bac) ;
- la position géographique de la Commune ( située sur la route du Niger ) ;
- les grandes plaines alluvionnaires ;
- abondance des terres agricoles.



***Sur le plan socio économique :***

- les ressources humaines (population) ;
- la présence du fleuve Niger ;
- le tourisme (existence de nombreux sites touristiques) ;
- le fort potentiel de cheptel ;
- la gestion des affaires locales par les élus (bonne gouvernance locale) ;
- la diversité et les engagements des partenaires au développement.

***3.2. Contraintes principales***

***Sur le plan environnemental :***

- enclavement de la commune ;
- désertification et l'ensablement ;

***Sur le plan socio économique :***

- analphabétisme des populations ;
- faible niveau d'organisation ;
- faiblesse des revenus des populations ;
- faible mobilisation des ressources ;
- faible niveau d'équipement de la commune ;

## **Profil de la commune de N'Tilit**

### **1. Situation géographique et administrative**

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune de N'Tilit est issue de l'ancien arrondissement du même nom N'TILIT. Elle est située à 120 Km au sud - ouest de la ville de Gao. Ses limites sont :

- au nord par la Commune de Gounzoureye ;
- au sud par les provinces du Soum et de l'Oubritenga (Burkina) ;
- à l'est par les Communes de Gabero et de Tessit ;
- à l'ouest par les Communes de Gossi et de Ouinerdane.

La Commune compte une population totale de 15.084 habitants, 21 fractions et un conseil communal de 17 membres élus aux élections communales, du 30 Mai 2004.

### **2. Conditions écologiques et environnementales**

**Le relief** : la Commune dispose d'un relief assez monotone, rompu par endroit par de grandes étendues dunaires (mortes et vives) et des plateaux rocheux surplombant la vallée du fleuve.

**Le climat** : la Commune connaît un climat de type sahélien, caractérisé par l'alternance de deux saisons. Une saison sèche de 9 à 10 mois et une saison pluvieuse de 2 à 3 mois, avec des pluies atteignant rarement 300 mm d'eau par an. Les températures moyennes annuelles varient entre 30 à 45°C. Les vents dominants sont l'*Harmattan* et la *Mousson*.

**La végétation** : la végétation est constituée de steppes arbustives, avec prédominance des acacia, notamment : *Acacia seyal*, *Acacia nilotica*, *Acacia ehrenbergiana*, *Zizuphus mauritania*, *Balanites aegyptiaca*, *Mauria crassifolia*, *Calotropis procera*. Le tapis herbacé est composé de : *Panicum turgidum*, *Cenchrus biflorus* (cram-cram), *Leptadenia pyrotechnica*, constituant la base des pâturages.

**La faune** : elle est en voie de disparition, cependant, on y rencontre : des biches, des outardes, des pintades, des francolins, des tourterelles, etc. ; parmi les prédateurs, on rencontre des chacals et des hyènes.

**L'hydrographie** : elle est constituée d'oueds, de mares temporaires et de mares pérennes telles que celles de Marsi, de Doro et de Doreye et de Egafnarodj ; ces mares servent de zone de repli pour le cheptel pendant la saison sèche.

**Les sols** sont essentiellement d'origine dunaire, mais on y rencontre aussi des sols de types sableux, rocheux, latéritiques ; limoneux et argilo – sableux dans les fonds des mares et dans les vallées.

### **3. Conditions sociales et économiques de la Commune**

#### **3.1. Les conditions sociales**

**La population** : la Commune de N'Tilit compte une population totale de 15.084 habitants, répartie entre 21 fractions. Elle est majoritairement composée de Kel Tamacheq, de Peuls, d'Arabes et de Sonrhaye. Les migrations de la population sont dirigées vers la ville de Gao, Bamako, Niger, Burkina Faso et l'Arabie Saoudite. La principale religion est l'islam.

**Les infrastructures sociales :** la commune de N'Tillit est moyennement équipée en infrastructures. On y note entre autres :

**L'éducation :** la Commune compte 4 écoles primaires et un second cycle.

**La santé humaine :** la Commune dispose de 2 centres de santé communautaires, notamment à Ntillit et Marsi plus un poste de santé avancé à Doro. L'approvisionnement en médicaments se fait à partir de la ville de Gao. Ces centres de santé n'arrivent pas à satisfaire les besoins réelles des populations du fait de leur mauvaise répartition dans l'espace, de leur sous équipement et du manque de personnel qualifié.

**La santé animale :** la Commune dispose de 4 parcs de vaccination, notamment à Doreye, à Intillit, à Doro et à Marsi. Il n'existe aucun dépôt vétérinaire fonctionnel dans la Commune. L'approvisionnement en produit vétérinaire se fait à partir de Gao.

**Les aménagements hydro agricoles et hydrauliques :** Commune purement pastorale, Intillit ne compte que deux ouvrages agricoles, comme les digues de retenues d'eau à Ntahaka et à Doro. Des aménagements de mares visant la reconversion des éleveurs à l'agriculture ont été financés par les ONG, notamment World Vision et Tassaght. La Commune compte également une centaine de puits et de forages inégalement répartie, ainsi que des puisards.

**Les Infrastructures marchandes :** la Commune de Ntillit compte 4 marchés hebdomadaires situés respectivement à Doro, à Doreye, à Ntahaka et à Intillit. Ces marchés connaissent des problèmes d'aménagement et d'équipement.

**Les banques de céréales :** la Commune dispose d'une trentaine de magasins de stockage, notamment à Ntahaka, à Doro, à Doreye, à Intillit, à Marsi, à Tintihidjiren et à Egafnarodj. Ces banques de céréales et magasins ont été construites par les ONG Tassaght et Action contre la Faim (ACF).

**Le système financier décentralisé :** aucune caisse de crédit n'existe dans la Commune, le seul système de crédit est celui financé par l'ONG Tassaght, consistant à faire des prêts d'argent aux associations féminines.

**Les principaux partenaires :**

- Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Nord Est du Mali ( PADENEM)
- Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ( ANICT)
- Programme Biodiversité du Gourma
- TASSAGHT
- OXFAM GB
- PAM

### **3.2. Les activités économiques**

Les principales activités économiques de la Commune sont :

**L'élevage :** c'est la première activité dans la commune. Il porte sur les bovins, les ovins, les caprins, les asins, et camelins. Pour l'année 2003, il a été recensé 1.287 bovins, 16.835 ovins caprins, 2.454 asins, 677 camelins. Les retombées de cette activité demeurent insignifiantes dans le développement du fait du mauvais encadrement des producteurs.

**L'agriculture :** elle est pratiquée sur certaines mares. Elle porte sur la culture du sorgho de décrûe. A cette agriculture s'ajoute le maraîchage pratiqué par les populations résidants près des mares permanentes. Cette agriculture est tributaire de certains facteurs socio économiques (les us et coutumes, culture.....).

**La foresterie** : elle porte sur la cueillette de jujubes, dattes, de fonio et de cram cram. Ce secteur connaît un problème de valorisation.

**Le commerce** : la commune dispose de 4 marchés hebdomadaires (N'Tillit, Doro, N'Tahaka, Dorèye) . Le commerce porte sur les céréales, le bétail, les tissus et les articles divers ( thé, sucre, tabac) Les principales zones d'approvisionnement sont la ville de Gao, de Mopti, Bamako et Gorom Gorom et Dori au Burkina Faso.

**L'artisanat** : il porte sur : les produits de maroquinerie ( sacs, chaussures, oreillers, pochettes...) ; les produits de la forge : couteaux, houes, dabas, pioches, râteaux, binettes, haches...

#### **4. Atouts et contraintes**

##### **4.1. Principaux atouts**

**Sur le plan environnemental :**

- potentiel forestier et faunique ;
- existence de mares pérennes ;
- potentiel fourrager important

**Sur le plan socio-économique :**

- potentiel élevé de cheptel
- existence de nombreux sites touristiques
- Commune frontalière (située sur la route du Burkina Faso)

##### **4.2. Principales contraintes**

**Sur le plan environnemental :**

- Enclavement de la Commune ;
- Insuffisance de la pluviométrie ;
- Dégradation des ressources naturelles.

**Sur le plan socio-économique :**

- Faible niveau d'organisation des populations ;
- Faiblesse des revenus des populations
- Faible niveau d'équipement de la Commune.

### 3.2.2.6 Communes du cercle de Ménaka

#### Profil de la commune de Anderanboukane

##### 1. Situation géographique et administrative de la Commune

La Commune d'Andéramboukane a été créée en 1999, par la loi N° 96-059, du 4-11-1996. Elle couvre une superficie de 10.000km<sup>2</sup> (est.). Le terme Andéramboukane possède plusieurs origines, selon les spécialistes :

- la vallée des lions ( *Adar'N'Bikar*)
- la vallée du Boucar (tissu noir indigo : le *bukar* en Tamasheq)
- la vallée des Boubacar (Boubacar était un grand commerçant de *bukar*)
- le pied de Boubacar (le même Boubacar s'est fait dévorer par les lions qui ne lui laissèrent que son pied '*Adar*').
- le destin est entre tes mains' (selon des gravures rupestre anciennes), '*la trace de Bucar*' version mythologique selon laquelle un chameau égaré nommé *Bucar* fut retrouvé par son propriétaire au pied de la colline.

La Commune d'Andéramboukane, au nord-est du Mali, est située à 1.600 km de Bamako, à 420 km de Gao, le chef lieu de région et à 90 km de Ménaka, le chef lieu du Cercle. Commune frontalière avec le Niger, elle est limitée :

- au nord par la commune d'Inékar ;
- au sud par la circonscription de Banibangou (Niger) ;
- à l'ouest par la Commune de Ménaka ;
- à l'est par la circonscription d'Abala (Niger).

##### 2. Condition écologiques et environnementales

**Le relief** : est caractérisé par des plaines, des dunes de sable fixes, des oueds par endroits surplombées par des collines granitiques, situées du côté Nord du chef lieu de la Commune. Il faut noter l'existence de deux grandes vallées qui traversent la Commune du Nord vers le Sud, notamment la vallée de *l'Azawagh*, berceau de la civilisation *tamasheq*, et la vallée de *L'Azar*.

**Le climat** : est de type nord sahélien caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse allant sensiblement de juin à septembre et d'une saison sèche allant d'octobre à mai. La température moyenne annuelle est de 25°C avec des extrêmes allant de 14°C en janvier à 45°C en avril-mai. La précipitation moyenne annuelle s'élève à 350mm, avec cependant une évaporation annuelle de l'ordre de 3m. Les principaux vents sont *l'harmattan* et *la mousson*.

**L'hydrographie** : les eaux de surface forment des mares permanentes, notamment la mare d'Andéramboukane, la mare d'Inkachewane, la mare de Tagwalt, et un grand nombre de mares temporaires qui se réduisent au fur et à mesure de l'avancée de la saison sèche.

**La végétation**: La végétation est constituée d'*Acacia nilotica*, *Acacia seyal* , *Salvadora persica*, *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus mauritiana*, pour les principaux arbres et arbustes. Les espèces herbacées sont, principalement : *Panicum Targidiu*, *Cenchrus biflorus* (cram-cram), *Leptadenia pyrotechnica*, etc. .

**La faune** : malgré la disparition de nombreuses espèces, on rencontre encore de nombreux animaux sauvages, notamment : petits ruminants, biches; oiseaux: outardes, pintades, perdrix, tourterelles, canards sauvages, cigognes, rapaces ; parmi les prédateurs, on peut rencontrer des chacals et des hyènes

**Les sols** : sont de types dunaires, latéritiques, gravillonnaires, sableux et rocheux et limoneux dans les vallées. A part les terres dunaires (dunes morte) et les terres limoneuses de fonds de mare, la plupart de ces sols sont impropre à l'agriculture.

### 3. Conditions sociales et économiques

#### 3.1. Conditions sociales

- **La population de la Commune**

La population de la Commune est de 23.980 habitants réparties entre 16 fractions nomades et 1 village. Les fractions Dawshaq et Bella sont les groupes ethniques majoritaires.

**Tableau 18 : Villages de la come de Anderanboukane**

| Village   | Andéramboukane  |   |
|-----------|---|---|
| Fractions | Tabaho<br>Tarbanassa<br>Ibhawan<br>Kel Tabonate Imajoren<br>Tamizguida Imajoren<br>Essouk<br>Targaïtamout Wan Agayok<br>Tamizguida Bellah | Kel Tabanante<br>Tegassaste<br>Igueressouane<br>Tagassassante<br>Ikarkawane<br>Targaïtamout<br>Kel Wan Adrar<br>I Hadj Moussa |

Le Conseil municipal : est composé de 23 conseillers. L'organe exécutif est constitué d'un Maire et trois adjoints renforcés dans leur mission par un personnel composé d'un secrétaire général, un régisseur de recettes, un régisseur de dépenses et un gardien.

Les compétences en matière d'hydraulique de la Commune sont désormais transférées à un Syndicat Intercommunal à vocations multiples : Sivom Aman Iman – Ménaka. Il se poursuit au niveau de toutes les Communes du Cercle de Ménaka, une réflexion pour la gestion intercommunale des ressources pastorales, la conservation de l'environnement et la lutte contre la dégradation des ressources naturelles en général.

- **Les infrastructures sociales :**

**L'éducation** : se traduit par 8 écoles de premier cycle répartis dans la commune et un second cycle au chef lieu, relevant toutes du Centre d'Animation Pédagogique de Ménaka. Il est à noter que les résultats des examens de fin de second cycle ont été exceptionnels en 2005 à Andéramboukane.

**La santé** : trois Centres de santé Communautaire (CSCOM) sont répartis dans la Commune : le CSCOM de Andéramboukane, le CSCOM Inchinanane et le CSCOM Tagalalt. Ce réseau est complété par une stratégie de santé mobile à dos de chameau. Notons qu'il existe des points d'eau modernes au niveau de tous les CSCOM, et de toutes les écoles.

**L'hydraulique** : les eaux souterraines sont exploitées à travers 43 puits, dont 18 fonctionnent, 5 forages à motricité humaine, dont un seul fonctionne et 2 pompes solaires.

**Communications** : Commune transfrontalière, Andéramboukane est située sur un axe commercial malheureusement limité par la mauvaise qualité des routes. L'accès à la Commune est cependant possible en toute saison par la route Nationale en provenance de Gao (6 heures) ou de Niamey (6 heures). Un réseau de pistes communales et intercommunales permet de relier les localités.

- **Services techniques déconcentrés intervenant dans la Commune :**

On dénombre des services techniques déconcentrés, à savoir :

- la sous-préfecture ;
- l'ACAER ;
- le service de la réglementation et du contrôle ;
- le service de la conservation de la nature ;
- la Douane ;
- le Centre de Conseil Communal (CCC).

- **Autres organismes d'appui technique et de développement intervenant dans la Commune**

- Projet d'élevage : Projet de sélection et de multiplication du Zébu Azawak ;
- 1 Source recensement électoral 200 ;
- Appui institutionnel, développement rural : Istituto VIA ;
- Hydraulique: Projet d'appui à la décentralisation de l'hydraulique ;
- Elevage et développement rural: PADENEM ;
- Appui institutionnel: CCC (SNV) ;
- ONG locales oeuvrant dans le développement rural: ASDN, ASAPS, GAIB, Nouveaux horizons ;
- Entreprises de la Commune (GIE) ;
- Assainissement, études, suivi, montage de projets : ADL et GDDCM ; EFES pour le suivi.

### **3.2. L'économie de la Commune**

La vie économique de la Commune est essentiellement basée sur l'élevage de chameaux, bovins, caprins, ovins, équidés à quoi s'ajoutent des activités agricoles (mil), de maraîchage et de cueillette. La pêche est une activité qui prend de plus en plus de l'importance, elle occupe plus de 182 pêcheurs, et permet des transactions financières rentables. L'artisanat se modernise. Les activités commerciales se développent de plus en plus au niveau de quatre marchés importants : *Andéramboukane, Inchinane, Tagalalt, Tamalat* ; les taxes prélevées procurent à la Mairie des sources de revenus nécessaires à son fonctionnement.

Anderanboukane est le berceau de la race bovine *Azawade* recherchée pour sa résistance et la qualité de son lait. C'est aussi la zone de prédilection du lévrier, chien de haute taille, très endurant pour la chasse.

## **4. Atouts/potentialités –contraintes /difficultés**

### **4.1. Atouts/potentialités**

#### **Sur le plan environnemental :**

- Potentiel forestier et faunique relativement important ;
- Présence de plusieurs mare permanentes ;
- Potentiel halieutique relativement important ;
- Potentiel en cheptel très important ;
- Bon potentiel fourrager pendant l'hivernage

#### **Sur le plan socio-économique :**

- Tenue régulière de sessions communales (bonne gouvernance locale) ;
- Bonne couverture en infrastructures sociales de base ;

- Dynamique sociale : présence d'associations, de services déconcentrés et de partenaires au développement ;
- Bonne mobilisation des ressources financières ;
- Carrefour commercial entre Ménaka et les villes frontalières du Niger ;
- Développement de l'artisanat ;
- Existence d'un festival annuel

#### **4.2. Contraintes/difficultés**

##### ***Sur le plan environnemental :***

- Insuffisance de la pluviométrie, désertification ;

##### ***Sur le plan socio-économique :***

- Analphabétisme ;
- Insuffisance de l'encadrement technique ;
- Insuffisance de la production agricole ;
- Dégradation des ressources naturelles, etc.



## Profil de la commune de Alata

### 1. Situation géographique et administrative

Créée en 2002, la Commune d'Alata est la dernière-née des collectivités territoriales dans le Cercle de Ménaka. Située à 265 km, du chef lieu de Cercle, elle couvre une superficie d'environ 7 000 km<sup>2</sup>, pour une population d'environ 5800 habitants, essentiellement nomade, répartie entre 16 fractions dont, 9 fractions Chamanamas, 6 fractions Imrad et 1 fraction Imaghrane. Les limites de la Commune sont :

- au nord par la Commune rurale de Tinassako (Kidal) ;
- au sud par les Communes rurales de Tidarmène et Inekar ;
- à l'ouest par la Commune rurale de Intaguedit;
- à l'est et au sud par le Niger (Egarac)

Malgré sa position très septentrionale, cette Commune recèle les meilleurs pâturages et terres salées qui polarisent les animaux tant du Cercle de Ménaka, que ceux en provenance de Kidal et des provinces voisines du Niger.

### 2. Conditions écologiques et environnementales

**Le relief** : est essentiellement constitué de plaines, de dunes (vives et mortes), de collines, d'affleurements rocheux et de vallées encaissées.

**Le climat** : est de type semi-désertique, caractérisé par une longue saison sèche et une courte saison pluvieuse, dont la moyenne annuelle dépasse rarement 100 à 200 mm d'eau.

**L'hydrographie** : les eaux de surfaces forment des oueds et des mares temporaires pendant l'hivernage ; seule la mare de *Sahène* est permanente.

**La végétation** : est de type steppique, constituée d'arbustes et d'herbes ras couvrant les sols sableux. Pour l'essentiel, les espèces ligneuses les plus fréquentes sont les suivantes : *Acacia seyal*, *Acacia nilotica*, *Acacia ehrenbergiana*, *le Zizuphus mauritiana*, *Balanites aegyptiaca*, *le Maeuria crassifolia*, *le Tenax*, *Calotropis procera*. Les espèces herbacées sont, principalement : *le Panicum Targidium* , *le Cenchrus biflorus* (cram-cram), *Leptadenia pyrotechnica*, etc. ; elles constituent avec les terres salées les meilleurs pâturages du Cercle de Ménaka.

**La faune** : malgré, la disparition de nombreuses espèces, on y rencontre : biches, outardes, pintades, francolins, tourterelles ; parmi les prédateurs, on peut rencontrer aussi des chacals et des hyènes.

**Les sols** : sont essentiellement constitués de dunes (dunes vives et dunes mortes), d'amas de cailloutis, de terres rocheuses, de bassins limoneux, etc. Ils sont impropres à l'agriculture.

### 3. Conditions sociales et économiques

#### 3.1. Conditions sociales

- **La population** :

Elle est estimée à 5800 habitants ; les groupes ethniques majoritaires sont les Chamanamas, les Imrad et les Imaghrane. L'exode rural est très marquée et se fait vers Ménaka, Kidal, Ansogo et Gao.

- **Les infrastructures sociales**

**L'éducation** : il existe un (1) premier cycle à Sahen et à Teguert

**La santé** : il existe une (1) infirmerie ambulante avec des aides soignants.

**L'hydraulique** : il existe deux (2) puits à Ibalaghan et à Teguerert ; deux (2) Forages à Tindoudou et à Ifalfalan. Le reste des points est essentiellement constitué de puisards.

**Marchés** : la Commune est dotée de trois marchés sans clôture à Teguerert, Infalfalane et à Sahen.

**Magasins** : il existe quatre (4) magasins en semi-dur à Teguerert, Sahen , Azarzi, et à Wartakana.

- **Partenariats / dynamiques sociales**

Outre, le CCC et les services déconcentrés de l'Etat qui accompagnent les collectivités dans leurs efforts de développement, quelques ONG interviennent aussi sur la Commune ; ce sont : GARI, ASDN, OXFAM, Nouveaux horizons.

### **3.2. Activités économiques de la Commune**

L'économie de la commune repose essentiellement sur l'élevage, le commerce et l'artisanat.

**L'élevage** : c'est la principale activité économique ; les espèces les plus élevées sont : les camelins, les bovin, les ovins, les caprins, et les assins.

**Le commerce** : il porte surtout sur les denrées alimentaires et les animaux, il connaît un essor assez dynamique, suite aux transactions avec les commerçants algériens.

**L'artisanat** : il demeure la principale activité génératrice de revenus des femmes. Les articles les plus courants sont : les colliers, les coussins, les perles, les nattes, etc.

## **4. Atouts et contraintes**

### **4.1. Atouts/potentialités :**

**Sur le plan environnemental :**

- potentiel fourrager et faunique relativement important ;

**Sur le plan socioéconomique :**

- potentiel en ressources pastorales important

### **4.2. Contraintes/difficultés**

**Sur le plan environnemental :**

- insuffisance de la pluviométrie ;
- enclavement ;
- dégradation des ressources naturelles ;
- absence de terres agricoles ;

***Sur le plan socioéconomique :***

- insuffisance notoire d'infrastructures sociales et économiques de base (école, centre de santé, points d'eau modernes, marchés, etc.) ;
- insuffisance d'encadrement technique.
- insécurité alimentaire

## V - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### **Conclusion :**

Dans le cadre de la réalisation de cette étude « *Environnement et Pauvreté* » au Mali, il nous a été demandé d'élaborer un cadre méthodologique permettant de sélectionner des zones et des sites d'intervention pour le projet « *Renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation des politiques environnementales dans la lutte contre la pauvreté* ».

Aux termes de nos investigations et en conformité avec les objectifs de l'étude, les résultats atteints se résument comme suit :

1. L'élaboration d'une démarche méthodologique : privilégiant une approche participative et systémique intégrant la revue documentaire, l'élaboration des outils et techniques d'investigation, le processus de sélection des Cercles, les procédures de choix des Communes d'intervention du projet et les réunions de validation des résultats par le Comité de Pilotage.

2. La sélection de six (6) Cercles : selon trois types de critères - les critères de vulnérabilités écologiques (la pluviométrie, les ressources fourragères, les ressources en sols et l'occupation des terres) et les critères de vulnérabilité socioéconomiques (démographie, hébergement, alimentation, santé et éducation), et des critères de vulnérabilités structurelles combinant les deux précédents ; ces Cercles sont :

- Région de Kayes : Kita et Bafoulabé ;
- Région de Sikasso : Bougouni et Yanfolila ;
- Région de Gao : Gao et Ménaka.

3. A l'intérieur de chacun de ces Cercles ainsi retenus, deux (2) Communes dont une très pauvre et l'autre moins pauvre ont été choisies par les autorités administratives en collaboration avec les collectivités territoriales, la société civile et le CCC, soit un total de 12 Communes potentiels. Les critères de choix sont les mêmes que ceux qui ont prévalu à la sélection des Cercles ; ces Communes sont :

- Cercle de Kita : Koulou Baleya (Commune très pauvre) et Foula Madina (Commune moins pauvre) ;
- Cercle de Bafoulabé : Nianbia (Commune très pauvre) et Oualia (Commune moins pauvre) ;
- Cercle de Bougouni : Bladié Tiémama (Commune très pauvre) et Sibirila (Commune moins pauvre) ;
- Cercle de Yanfolila : Sankarani (Commune très pauvre) et Bolo fouta (Commune moins pauvre) ;
- Cercle de Gao : In Tilit (Commune très pauvre) et Gao (Commune moins pauvre).
- Cercle de Ménaka : Alata (Commune très pauvre) et Andaranboukane (Commune moins pauvre).

4. La visite des Communes visant à les informer du choix porté sur elles dans le cadre de la mise en oeuvre de ce projet et à évaluer leurs préoccupations et leurs attentes.

### **Recommandations :**

Le processus de sélection des Cercles et le choix des Communes ont suscité beaucoup d'attentes et d'espoir au niveau des populations concernées par le projet. Cette situation nous pousse à formuler les recommandations suivantes :

1. que l'exécution du projet couvre l'ensemble des douze Communes choisies afin de répondre aux attentes des populations et d'avoir un échantillon varié et représentatif ;

2. que des études diagnostiques soient entreprises pour approfondir les connaissances sur les Communes choisies.
3. que l'expérience acquise à travers cette étude soit à mise à profit pour la phase de diagnostic et d'identification des actions à entreprendre sur le terrain...

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- AGEFORE (1998) : Etude environnementale de la zone de l'Office du Niger, Bamako.
- Banque Mondiale (1980) : La désertification dans les zones sahéliennes et soudaniennes de l'Afrique de l'Ouest.
- BEAGGES, (décembre 1996) : Etudes socioéconomiques des villages riverains de la forêt classée des Monts Mandingues, des marchés ruraux et des filières d'exploitation des produits forestiers
- BEAGGES, (mars 1998) : Schéma simplifié d'aménagement de terroir du village de Katibougou : forêt classée des Monts Mandingues
- BEAGGES, (mai 1997) : Plan d'aménagement forêt classée des Monts Mandingues
- BEAGGES, (mars 1998) : Schéma d'aménagement de terroir du village de Samanko forêt classée des Monts Mandingues
- BEAGGES, (mars 1998) : Schéma d'aménagement de terroir du village de Dikato : forêt classée des Monts Mandingues
- BEAGGES : Bilan perspectif du système de cogestion des trois forêts classées autour de Bamako ( la Faya, les Monts Mandingues, le Sousan)
- BEAGGES, (Mars 1998) : Schéma d'aménagement de terroir du village de Samanko forêt classée des Monts Mandingues
- BIT/PNUD (1987) : Approche contractuelle par le Projet « Aménagement des ressources forestières dans le Cercle de Kita ; Bamako, 17 pages.
- CILSS (2002) : Sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Mali, Bamako.
- DIARRA J Marie (1995) : Dégradation de l'Environnement et de la qualité de vie au Mali, Bamako.
- Etudes FAO Forêts (1993) : Foresterie et sécurité alimentaire, Rome.
- FAO (1995) : Gestion locale des ressources forestières – proposition d'orientation pour l'élaboration d'une politique forestière nationale ; Bamako, 45 pages.
- FAO (sd) : Forêts et sécurité alimentaire ; Bamako, 125 pages.
- FAO (1999) : Rétablir l'équilibre- Les femmes et les ressources forestières management : étude de suivi-évaluation des expériences de gestion participative des forêts classées au mali ; Bamako, 61 pages.
- FTPP/Mali (1998) : Genre et foresterie communautaire -Etude diagnostique ; Bamako, 40 pages.
- MDSSPA (2003) : Décentralisation et Pauvreté au Mali, Rapport National sur le développement humain Durable, Bamako.
- GDRN5 (1999) : Pratiques locales de gestion des ressources naturelles et les lois afférentes ; Mopti.
- MEA (2005) : Processus méthodologique de transfert de la gestion des ressources forestières et fauniques, Bamako.
- M E (2003) : Besoins de renforcement des capacités nationales pour valoriser les connaissances et pratiques traditionnelles en faveur de la conservation de la diversité biologique au mali, Bamako.
- M E (2003) : Etat de l'environnement au Mali, Bamako.
- Ministère de l'économie et des finances (2004) : Note sur la sélection des ZARESE dans les 4 pays bénéficiaires du Fonds Italie-CILSS, Bamako.
- OAPF (juin 1993) : Projet d'utilisation non-consommatrice de la forêt classée des monts Mandingues.
- ODHD/CPM, 2005 :gestion de l'Environnement pour un Développement Humain Durable, Bamako, 181 pages.
- PIRT, 1986 : Zonage Agro - écologique du Mali ; Bamako, Volume I.
- PIRL, 1988-1991 : Extrapolation des Inventaire des Zones Tests représentatives des principaux milieux écologique du Mali ; Bamako.

PIRL, 1985-1987 : Inventaire des Zones Tests représentatives des principaux milieux écologiques du Mali ; Bamako.

Plans de Développement Economique Social et Culturel des Communes sélectionnées pour abriter le projet : Niambia, Oualia, Koulou Baléa, Madina ; Sibrila, Baladié Tiémala ; Sankarani, Bolofata ; Gonzoureye et In Tilit ; Andaranboukane et Alata.

Recensement général de la population et de l'habitat au Mali, 1976 : Répertoire villages

Recensement général de la population et de l'habitat au Mali 1987 : Répertoire villages

Recensement général de la population et de l'habitat au Mali ; 1998 : Répertoire villages

SANOGO Nampaa (1995) : Bilan des actions de lutttes contre la désertification au Mali, Bamako.

SANOGO Nampaa (1995) : expériences maliennes dans la lutte contre la désertification (acquis et contraintes) - éléments pour la mise en œuvre de la convention sur la lutte contre la désertification, Bamako.

TAMS, 1983 : Projet d'Inventaire des Ressources Terrestres (PIRT) ; Bamako.

ZARESE, 2004 : Diagnostic sommaire de l'Environnement institutionnel et Technique des Zones à risque Environnemental et Social Elevé au Mali ; Bamako.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Liste des participants aux réunions d'information

#### Liste de présence à la réunion de Kita

| N°<br>ordre | Noms et prénoms           | Structures                                      |
|-------------|---------------------------|---|
| 1           | Mme Macalou Aïssata SACKO | Présidente de la CAFO                           |
| 2           | Modibo KEITA              | Académie d'Enseignement                         |
| 3           | Dialla SISSOKO            | C/sce. K.P.I.A                                  |
| 4           | Siriman SAMAKE            | Perception                                      |
| 5           | Mamadi KEITA              | Chef de quartier Makandianbougou                |
| 6           | Baboye BA                 | Secteur d'Agriculture                           |
| 7           | Raky TRAORE               | Urbanisme                                       |
| 8           | Gaoussou SANOGO           | Conseiller CCC. Kita                            |
| 9           | Soloba-Mady KEITA         | Maire CR Kita-Ouest                             |
| 10          | Issa BERTHE               | CMDT- kita                                      |
| 11          | Youssouf DIALLO           | CAPI Kita                                       |
| 12          | Mamadou KEITA             | STOP Sahel Kita                                 |
| 13          | Seydou DIALLO             | Conseiller CCC/ Kita                            |
| 14          | Facama DIAOUNE            | Secrétaire général Koulou                       |
| 15          | Bakary KEITA              | Président chambre d'agriculture                 |
| 16          | Abdoulaye DIALLO          | CHAMBRE D'agriculture / Kita                    |
| 17          | Adama SAMAKE              | Gendarmerie                                     |
| 18          | Bouakar SACKO             | C.C.C / KITA                                    |
| 19          | Fabrice Sansan K.         | Radio Jiguiya                                   |
| 20          | Mamadou Moustaph SISSOKO  | Président du Conseil de cercle                  |
| 21          | Moussa F. SISSOKO         | Chef de service de la conservation de la nature |
| 25          | Abdoul Kassim KONATE      | Correspondant de presse Kita                    |
| 26          | Mamadou Do TOUNKARA       | Président de l'AMK ;                            |

#### Liste de présence à la réunion de Koulou Baléa

| Noms et Prénoms     | Structures                       |
|---------------------|----------------------------------|
| Tounko Balla KIABOU | Chef de village                  |
| Aliou KIABOU        | 1 <sup>ER</sup> Adjoint du maire |
| Drissa KANGANMA     | Conseiller de village            |
| Bakary DANSOKO      | Conseiller environnemental       |
| Kamihou FANE        | C/2PA CMDT                       |
| Seydou KIABOU       | Conseiller communal              |
| SOUMBARA KIABOU     | Idem                             |
| Bamba KIABOU        | Idem                             |
| Django KIETA        | Enseignant                       |
| Bougueri KIABOU     | Commerçant                       |
| Missa DIAKITE       | Conseiller de village            |
| Sayon KIABOU        | Conseiller de village            |
| Famorogué KIABOU    | Conseiller                       |
| Makan KANGAMA       | Conseiller communal              |
| Sanfou HAIDARA      | Marabout                         |
| Tenimba KANGAMA     | Ménagère                         |
| HINDA KIABOU        | Ménagère                         |
| Fatoumata KIABOU    | Idem                             |
| Boureima KIABOU     | Cultivateur                      |
| Demba CAMARA        | Cultivateur                      |
| Namaké KIABOU       | Idem                             |
| Guimba KIABOU       | Idem                             |
| Kaba KIABOU         | Idem                             |



|                      |                              |
|----------------------|------------------------------|
| Tenimba KOUDE        | Ménagère                     |
| Fatouma KIABOU       | Idem                         |
| Sambri KIABOU        | Cultivateur                  |
| Mamadou KIABOU       | Idem                         |
| Faballa KIABOU       | Idem                         |
| Sekou KIABOU         | Idem                         |
| Djibril KIABOU       | Idem                         |
| Balla KIABOU         | Cultivateur                  |
| Tenimba Makan KIABOU | Conseiller communal          |
| Karounga KIABOU      | Cultivateur                  |
| Bouguéri KANGAMA     | Idem                         |
| Famousa KANGAMA      | Cultivateur                  |
| Bintou KANGAMA       | Ménagère                     |
| Sarafin KANGAMA      | Cultivateur                  |
| Sama TRAORE          | Ménagère                     |
| M'bafili KAMISSOKO   | Idem                         |
| Sayon KIABOU         | Idem                         |
| Moussou- Madi KIABOU | Ménagère                     |
| Bintou KANGAMA       | Idem                         |
| M'Bamissa KIMISSO    | Idem                         |
| Djianetou KAMISSOKO  | Idem                         |
| Madi KIABOU          | Cultivateur                  |
| Daba KIABOU          | Cultivateur                  |
| Cétigui KIABOU       | Idem                         |
| Famakan KIABOU       | Idem                         |
| Bouguéri KIABOU      | Cultivateur                  |
| Fanta KAMISSOKO      | Ménagère                     |
| Djinéba HAIDARA      | Ménagère                     |
| Bamba KIABOU         | Ménagère                     |
| Hawa KIABOU          | Idem                         |
| Mariam KONDE         | Idem                         |
| Namake KIABOU        | Cultivateur                  |
| Maniamba DANSIRA     | Matrone                      |
| Facouma DIAOUNE      | Secrétaire Général / commune |
| Mariam DAMBA         | ménagère                     |
| Fanta Madi SISSOKO   | Cultivateur                  |
| Moriké FOFANA        | Cultivateur                  |
| Tenimba Madi KIABOU  | Idem                         |
| M'Bamakan DIALLO     | Ménagère                     |
| Koroma DOUMBIA       | Idem                         |
| Dansoko CAMARA       | Cultivateur                  |
| Lassana KIABOU       | Marabout                     |
| Douga                | Ménagère                     |
| Mourama CISSE        | Cultivateur                  |
| Kounikan KIABOU      | Idem                         |
| Assétou MGASOUBA     | Ménagère                     |
| Mariama CAMARA       | Idem                         |
| Doussouba KIABOU     | Idem                         |
| Maïmouna COULIBALY   | idem                         |
| Siné DANSOKO         | Maire de la commune          |
| Djouta Madi KIABOU   | cultivateur                  |

#### Liste de présence à la réunion de Madina

| Noms         | Prénoms  | Service/ quartiers    |
|--------------|----------|-----------------------|
| Oumar        | BENGALY  | Chef antenne Sébékoro |
| Famakan Baye | TOUNKARA | Consultant PNUD       |
| Alamir Sinna | TOURE    | Idem                  |
| Hallassy     | SIDIBE   | Idem                  |

|              |           |                           |
|--------------|-----------|---------------------------|
| Bakary       | DIAKITE   | Maire Adjt                |
| Bakary Y     | COULIBALY | Maire /Madina             |
| Lassine      | SANGARE   | Chef secteur OPNBB Madina |
| N° Faly      | KANTE     | Chef C.C.C Kita           |
| Diaraba      | FANE      | Notable Madina            |
| Modibo       | KANTE     |                           |
| Amery        | COULIBALY | 2° Adjt                   |
| Moussa       | TRAORE    | 3° Adjt                   |
| Modibo B     | DIAKITE   | Conseiller                |
| Moctar       | KEÏTA     | Idem                      |
| Malilei      | CAMARA    | Idem                      |
| Tiémokodian  | DIAKITE   | Idem                      |
| Djibril      | SYLLA     | Idem                      |
| Modibo       | DIAKITE   | Idem                      |
| Djigui       | DIAKITE   |                           |
| Mamadou      | KANTE     |                           |
| Moussa       | Coulibaly |                           |
| Sidica       | DIARRA    | Notable lekoni            |
| Sagui        | SISSOKO   | Idem                      |
| Abdoulaye    | COULIBALY | Notable                   |
| Toumani      | DIAKITE   |                           |
| Moriba       | DIAKITE   |                           |
| Mamadou      | DIAKITE   |                           |
| Mariko       | KEITA     |                           |
| Massa Makan  | KOUYATE   |                           |
| N°GOLO       | TRAORE    |                           |
| Cheickna     | DIALLO    | Notable Kallé             |
| Simbo        | DIAKITE   | Madina                    |
| Bamory       | SOGGOLOGO |                           |
| Mamadou      | SISSOKO   |                           |
| Fadiala      | KOUYATE   |                           |
| Fankelé      | COULIBALY |                           |
| Moriba       | DIALLO    | Kollé                     |
| Moriké       | TRAORE    | Diaocina                  |
| Djigui       | TRAORE    |                           |
| Toumani      | DIAKITE   |                           |
| Bandiougou   | DIAKITE   |                           |
| Toumani      | DIAKITE   |                           |
| Ti2moko      | TRAORE    |                           |
| Amadou       | DIAKITE   |                           |
| Beguini      | COULIBALY |                           |
| Tidiane      | KONE      | Madina                    |
| Biougoun     | BAMBA     | Idem                      |
| Oumou        | DIABATE   | Idem                      |
| Fatoumata    | DIABATE   | Idem                      |
| Oumou        | Idem      | Idem                      |
| Djénéba      | KEITA     | Idem                      |
| Fiawolo      | DIABATE   |                           |
| Djéméné      | DIABATE   |                           |
| Founéba      | DIABATE   |                           |
| Oumou        | KEITA     |                           |
| Fatoumata    | Idem      |                           |
| Samafing     | SISSOKO   |                           |
| Sounoucoumba | COULIBALY |                           |
| Ousmane      | DIALLO    |                           |
| Siré         | KANTE     |                           |
| Djénéba      | COULIBALY |                           |
| Dado         | DIAKITE   |                           |
| Oumou        | TRAORE    |                           |
| Kaka         | DIABATE   |                           |

|          |         |  |
|----------|---------|--|
| Kadiatou | CISSE   |  |
| Farima   | DIABATE |  |
| Founéba  | DIABATE |  |
| Founéba  | TRAORE  |  |
| Banssou  | KOUYATE |  |
| M'Pariké | DIAKITE |  |

### Liste de présence à la réunion de Bafoulabé

| Noms            | Prénoms        | Fonctions/Responsables                  |
|-----------------|----------------|---|
| SISSOKO         | Mamadou M      | M S C Coor jeunes                       |
| SOUMARE         | Youssouf       | Radio Guimbaya –Mahina                  |
| SISSOKO         | Adama          | Ouvrier jeunesse                        |
| SAKILIBA        | Moussoumakan   | Présidente CAFO                         |
| Adjt Ag Alamine | Effanfane      | Chef peloton garde nationale            |
| HAMIDOU         | Mohamed        | S/ Préfet Bafoulabé                     |
| SISSOKO         | Founéké        | Responsable C.C.C / AIDCB               |
| BÂ              | Mariam         | Service santé vétérinaire               |
| DIAKITE         | Moro           | Directeur A/DCB                         |
| SOUKOUMA        | OUSSOUBY       | Secrétaire C.R.Dialan                   |
| DIAWARA         | Douga          | Maire commune Dialan                    |
| SISSOKO         | Mamadou chérif | Adjt maire Mahina                       |
| SISSOKO         | Cheick Omar    | Président des hoteleries                |
| FOFANA          | Djigui         | Secteur agricole                        |
| DIALLO          | Mamadou        | Chef de village Bflbé                   |
| TOUNKARA        | Adama Louis    | Rédacteur en chef Radio Malisadio       |
| DIALLO          | Mariam Fily    | Animateur radio Kassolanbé              |
| MAGASSOUBA      | Seydou Mamadou | Conseiller C.C.C / AIDCB                |
| SISSOKO         | Kéba           | 1 <sup>er</sup> vice président C Cercle |
| COULIBALY       | Théophile      | Préfet Adjoint                          |
| SIDIBE          | BOUBACAR       | Chef service Conservation de la nature  |
| TOUNKARA        | Famakan Baye   | Consultant / PNUD/ DNCN                 |
| TOURE           | Sinna Alamir   | Idem                                    |
| SIDIBE          | Hallassy       | idem                                    |

### Liste de présence à la réunion de Niambia

| Noms et prénoms                  | Services/ quartiers               |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| Malick SISSOKO                   | Chef de village de Moussala,      |
| Sory SISSOKO                     | Chef de village actif Moussala    |
| Sira FilyTOURE                   | Moussala                          |
| Moussa SISSOKO                   | Horokoto                          |
| Kourou SISSOKO                   | Boulouba                          |
| Kama MACALOU                     | Horokoto                          |
| Morike DEMBELE                   | Aide Soignant Horokoto            |
| Siriman SISSOKO                  | Horokoto                          |
| Fagnama DEMBELE n <sup>a</sup> 2 | Horokoto                          |
| Sadio DEMBELE                    | Horokoto                          |
| Siriman DANIOKO                  | Horokoto                          |
| Fily Dabo SISSOKO                | Horokoto                          |
| Sandiakou SISSOKO                | Horokoto                          |
| Oussouby DANIOKO                 | Horokoto                          |
| Goundo Fily DIAKITE              | Darabo                            |
| Sekou DANIOKO                    | 3 <sup>eme</sup> Adjoint au Maire |
| Moussa DEMBELE                   | 1 <sup>ER</sup> Adjoint au Maire  |
| Djime SISSOKO                    | Président du CGS Ecole Horokoto   |
| Djibril KOUYATE                  | SG Mairie Horokoto                |

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Souleymane Kama DANIOKO | Maire de la commune               |
| Sekouba SISSOKO         | Horokoto                          |
| Kécouta SISSOKO         | Horokoto                          |
| Mody DABO               | 2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire |
| Anzoumane DIALLO        | Sitakoto                          |
| Koly KEITA              | NEROUMBA (Sitakoto)               |
| Mady SISSOKO            | Enseignant vacataire Horokoto     |
| Moussa DEMBELE          | Mayoko                            |
| Mamady SISSOKO          | Ousségui                          |
| Makan Fily SISSOKO      | Chef de village Horokoto          |
| Moussa MACALOU          | Mayoko                            |
| Bakary DABO             | Imam Horokoto                     |
| Djita SAKILIBA          | Horokoto                          |
| Salif SISSOKO           | Horokoto                          |
| Dincounda SISSOKO       | Horokoto                          |
| Soungoutoumba SISSOKO   | Horokoto                          |
| Toumani DABO            | Sitakoto                          |
| Soungarou DEMBELE       | Sitakoto                          |
| Dalla DANSIRA           | Horokoto                          |
| Sadio SISSOKO           | Koulougoulou                      |
| Fassara SISSOKO         | Horokoto                          |
| Balla SISSOKO           | Horokoto                          |

#### Liste de présence à la réunion de Oualia

- Le sous préfet de l'arrondissement de Oualia,
- Le maire de la Commune rurale de Oualia,
- Le secrétaire général de la commune rurale,
- Le représentant du chef de service de la conservation de la nature de Bafoulabé,
- Les Responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat présents dans la commune,
- Les organisations de la société civile,
- Les chefs de quartiers,
- Des notables du village.

#### Liste de présence à la réunion de Bougouni

| Noms et Prénoms                           | Services/ Quartiers  |
|---|--|
| 1. Mohamed F COULIBALY                    | Représentant du Maire de Bougouni                          |
| 2. M <sup>ème</sup> SAMAKE Fatoumata DEME | CCC / Bougouni   |
| 3. Lassina DOUMBIA                        | 1 <sup>ER</sup> Vice président/ Conseil de cercle/Bougouni |
| 4. Nafou SANGARE                          | Représentant / Médecin chef/ Bougouni                      |
| 5. Fouseyni DIALLO                        | Chef secteur d'agriculture/ Bougouni                       |
| 6. Moussa BAGAYOGO                        | Représentant du service de la pêche / Bougouni             |
| 7. Dékoro SIDIBE                          | CAP/ Bougouni  |
| 8. Moussoulimoune YEHIYA                  | PAAD/ Helvetas/ Bougouni                                   |
| 9. Dramane COULIBALY                      | Chef de service du développement social / Bougouni         |
| 10. Meme MAÏGA née Fily DIOUARA           | Coordinatrice ONG. A.A.O.SB                                |
| 11. Hamidou NIAMBELE                      | Chef du service de la Conservation de la Nature / Bougouni |
| 12. Adama SIDIBE                          | Chef antenne centrale/ Bougouni                            |
| 13. Malick DIAKITE                        | Chef du quartier de Dialanikoro                            |
| 14. Bakary DIAKITE                        | Chef du quartier de Faraba                                 |
| 15. Konoba DIAKITE                        | Chef du quartier de Niébala                                |
| 16. Bekaye BAGAYOGO                       | Chef du quartier de Hérémakono                             |
| Samou DIAKITE                             | Représentant du chef de quartier de                        |

|   |   |
|---|---|
|   | Dougounina  |
| Solomane DIAKITE                        | Chef /quartier Médine                             |
| Omar TRAORE                             | Chef/quartier Nandiérila                          |
| Mandé SAKO                              | Président Coordination de la jeunesse de Bougouni |
| M <sup>ème</sup> KONATA Assitan SANGARE | Promotion- Femmes –Enfants et Familles            |
| Mamadou DIA                             | Chef Service PECHE                                |

### Liste de présence à la réunion de Bladié –Tiémala

| Noms et Prénoms            | Services /quartiers/ villages                           |
|----------------------------|---|
| 1. Alain DEMBELE           | Sous préfet Garalo                                      |
| 2.Ousmane SANOGO           | Chef/ antenne de la conservation de la nature de Garalo |
| 3.Drissa SANGARE           | Maire de Bladié Tiémala                                 |
| 4.Fily Traore              | Chef ZPA :CMDT Bladié                                   |
| 5.Sidiki SAMAKE            | Directeur d'école 1 <sup>er</sup> cycle                 |
| 6. Drissa SANGARE          | Maire Bladié  |
| 7.N'togo SANGARE           | 1 <sup>er</sup> Ad/ Maire / Bladié                      |
| 8.Mamadou KONATE           | S .G/Bladié   |
| 9.Yaya NIAMBELE            | Regisseur Mairie  |
| 10.Elhadj MahamadouSANGARE | Chef de village de Bladié                               |
| 11.Moro SANGARE            | Conseiller de village Bladié                            |
| 12.Alain DEMBELE           | Sous préfet de Garalo                                   |
| 13.Ousmane SANOGO          | Chef d'Anthène conservation de la nature Garalo         |
| 14.Adama SANGARE           | Conseiller de village de Siékoro                        |
| 15.Adama SANGARE           | Conseiller de village de Bladié                         |
| 16.Lassina SANGARE         | Conseiller de village de Siékoro                        |
| 17.Salif DIAKITE           | Conseiller de village de Tamassé                        |
| 18.Amadou SANGARE          | 2 <sup>ème</sup> Adjt /Maire/Bladié                     |
| 19.Moussa DIAKITE          | 3 <sup>ème</sup> Adjt/Maire/Tamassé                     |
| 20.Daouda SANGARE          | Membre CPC Koin   |
| 21.MamadouSANGARE.         | SécretaireCPC Koin                                      |
| 22.Sébé SANGARE            | Présidente Senasigui                                    |
| 23 .Tenin MARIKO           | Membre/senasigui/Bladié                                 |
| 24.Chata SANGARE           | Pdte des femmes de la commune                           |
| 25.Salif DOUMBIA           | Sécretaire CPC Bladié                                   |
| 26.Youssouf SANGARE        | Pdt CPC Bladié  |
| 27.Damni SANGARE           | Notable à BLadié  |
| 28.Yaya SANGARE            | Conseiller/village/Siékoro                              |
| 29.Adou SANGARE            | Chasseur à Bladié                                       |
| 30.Fily TRAORE             | ZPA Bladié  |
| 31.Benfa SANGARE           | Chasseur à Bladié                                       |
| 32.Bakary SANGARE          | Idem  |
| 33.Guénikoro SANGARE       | Membre CPC Bladié                                       |
| 34.Moussa DIAKITE          | Kénéyatou Tamassé                                       |
| 35.Sidiki SAMAKE           | Directeur 1 <sup>er</sup> cycle Bladié                  |
| 36. Inza SANGARE           | Agant de Santé  |
| 37. Chaka SANGARE          | Conseiller communal Bladié                              |
| 38. Karim SANGARE          | Relais CEPROCIDE Bladié                                 |
| 39. Drissa SANGARE         | Membre LITOU( Grate) Bladié                             |
| 40. Chata COULIBALY        | Membre Senasigui /Bladié                                |
| 41. Tenin DIAKITE          | Notable à Bladié  |
| 42. Drissa SANGARE         | Membre APE Bladié                                       |
| 43. El Hadji Adama SANGARE | Notable à Bladié  |
| 44. Fanta KONE             | Membre Senasigui Bladié                                 |

|                        |                                       |
|------------------------|---------------------------------------|
| 45. Souleymane SANGARE | Membre CPC Bladié                     |
| 46. Salif SANGARE      | Membre CPC Bladié                     |
| 47. Soumaïla SANGARE   | Planton à Bladié                      |
| 48. Minata SANGARE     | Membre Senasigui Bladié               |
| 49. Sitan SANGARE      | Membre Senasigui                      |
| 50. Mariam DOUMBIA     | Membre Senasigui Bladié               |
| 51. MARAN KONE         | Notable à Bladié                      |
| 52. Ténèko SANGARE     | Membre Senasigui Bladié               |
| 53. Djinèdié SANGARE   | Membre Senasigui Bladié               |
| 54. Karim SANGARE      | Vice Président des jeunes             |
| 55. Drissa SANGARE     | Association des jeunes Koin           |
| 56. Amadou DIAKITE     | Membre Association des jeunes Tamassé |
| 57. Mamadou SANGARE    | Membre CPC. Bladié.                   |

#### Liste de présence à la réunion de Sibirila

- Le maire de la Commune rurale,
- Le secrétaire général de la commune rurale,
- Les Responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat présents dans la commune,
- Le représentant du chef de service de la conservation de la nature de Bougouni,
- Les représentants des organisations non gouvernementales,
- Les chefs de quartiers,
- Un nombre très important de notables du chef lieu de la commune.

#### Liste de présence à la réunion de Yanfolila

| Noms et Prénoms           | Services/ quartiers                      |
|---------------------------|--|
| 1. Malick SIDIBE          | S.C.N                                    |
| 2. Famoro Diallo          | ONG ADEPA                                |
| 3. Diodié KOUMOU          | Président de la coopérative des pêcheurs |
| 4. SAMAKE Samoudian       | SDSES Yla                                |
| 5. Mamadou D CISSE        | ONG AID- Mali (PGP)                      |
| 6. N' Faly KANE           | Service vétérinaire / Yanfolila          |
| 7. Ayousa ill. Maïga      | Service de la pêche /Yanfolila           |
| 8. Paul ARAMA             | C/Secteur de l'Agriculture               |
| 9. Mr Bourama DIAKITE     | SICOV/ Yanfolila                         |
| 10. Mr Zoumana SIDIBE     | Chef de village/ Yanfolila               |
| 11. Meme Rokiatou SIDIBE  | SIVAC                                    |
| 12. Meme Korotoumou KANTE | C-A-F O/Yanfolila                        |
| 13. Fankélé COULIBALY     | Guérisseur traditionnel                  |
| 14. Moussa DOUMBIA        | Chambre d'Agriculture / Yanfolila        |
| 15. Moussa BENGALY        | Chef SP/ A/ Yanfolila                    |
| 16. Mamadou TOURE         | Animateur Radio                          |
| 17. Abdoulaye SIDIBE      | Tradithérapeute / Yanfolila              |
| 18. Alassane S MAÏGA      | Préfet Adjoint: Yla                      |
| 19. Alafou Séni SIDIBE    | Président Conseil Cercle Yla             |
| 20. Sory SIDIBE           | Maire C.W. Ballé                         |
| 21. Amadou SOUMARE        | S/ Préfet W. Ballé                       |
| 22. Cheick OUMAR          | Coord jeunesse / Yla                     |
| 23. Alassane Sadou MAÏGA  | 1.ER Adjoint au Préfet /Yla              |
| 24. Famakan Baye TOUNKARA | Consultant PNUD/ DNCN                    |
| 25. Lamine DEMBELE        | Conseiller CCC Yanfolila                 |
| 26. Souleymane DIAKITE    | Vice – président Chasseurs Yla           |
| 27. Dadié KOUWOU          | Coopérative des pêcheurs                 |

### Liste de présence à la réunion de Bolo – Fouta

| Noms et prénoms       | Structures /quartiers |
|-----------------------|-----------------------|
| 1. Mamadou SANGARE    | DOUSSOUDIANA          |
| 2. Modibo KEITA       | idem                  |
| 3. Lassina SANGARE    | idem                  |
| 4. Chaka SANGARE      | idem                  |
| 5. Dramane SANGARE    | idem                  |
| 6. Bouran SANGARE     | idem                  |
| 7. Issa SANGARE       | idem                  |
| 8. Djigué T SANGARE   | idem                  |
| 9. Drissa SANGARE     | Niakoni               |
| 10. Sali DIAKITE      | Doussoudiana          |
| 11. Abdoulaye SANGARE | Doussoudiana          |
| 12. Comba SIDIBE      | Doussoudiana          |
| 13. Assa SIDIBE       | Doussoudiana          |

### Liste de présence à la réunion de Sankarani

| Noms et prénoms           | Services/ quartiers                |
|---------------------------|------------------------------------|
| 1. Broulaye SIDIBE        | 1 <sup>er</sup> Adjoint du maire   |
| 2. Bourlaye SIDIBE        | Maire                              |
| 3. Barry SIDIBE           | Conseiller de Bambala              |
| 4. Abdramane SIDIBE       | C / V. Bambala                     |
| 5. Toumani SIDIBE         | C/ V. Farani                       |
| 6. Kassim SIDIBE          | Conseiller communal                |
| 7. Siata SIDIBE           | 3 <sup>ème</sup> Adjointe du maire |
| 8. Toumani SIDIBE         | Conseiller communal                |
| 9. Barry K. SIDIBE        | Notable /Bambala                   |
| 10. Kodioukou SIDIBE      | Notable / Bambala                  |
| 11. Broulaye SIDIBE       | Conseiller du village de Farani    |
| 12. Drissa SIDIBE         | Conseiller communal                |
| 13. Moussa SIDIBE         | Bambala                            |
| 14. Siaka COULIBALY       | Bambala                            |
| 15. Komar SIDIBE          | BAMBALA                            |
| 16. EL Hadji Madou SIDIBE | C/ V. Faraba                       |
| 17. Souleymane SIDIBE     | Faraba                             |
| 18. Makoro SIDIBE         | Bambala                            |
| 19. Etienne KOUMARE       | Enseignant                         |
| 20. Broulaye DIAKITE      | Secrétaire Général de la commune   |
| 21. Hawo .barry SIDIBE    | Bambala                            |
| 22. Koulako Barry SIDIBE  | Bambala                            |
| 23. Ousmane Foré          | Faraba                             |
| 24. Lassina Nioumanta     | Faraba                             |
| 25. Solomane SIDIBE       | Bambala                            |

### Liste de présence à la réunion de Gao

| Noms et prénoms                          | Services/ quartiers             |
|--|---------------------------------|
| Abdrmane TOURE                           | Secteur Agriculture             |
| Alhader Amadou Bella                     | Secteur vétérinaire             |
| Lassana DIARRA                           | Cercle de GAO                   |
| M <sup>EME</sup> MAÏGA Kadia Oumar MAÏGA | ASS AP E F                      |
| M <sup>eme</sup> SAGARE Mariam KARANBE   | ASPRO- FER                      |
| Sibdiga AGWA TANOUFENE                   | CA- ONG-GAO                     |
| Abdounazak Yacouba MAÏGA                 | Maire                           |
| Ibrahim Mohomone                         | Vice- Président CCGORO          |
| Mahamadou Y TOURE                        | DL CA GAO                       |
| Oumar BOUREIMA                           | Président chambre de métier Gao |

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Ibrahima Alassane CISSE               | Representant chef SLPFEF GAO               |
| Abdoulaye H MAIGA                     | Chef CVF PADENEM                           |
| Bakary TRAORE                         | Chef Service Cons Nature                   |
| Amadou YELCOUYE                       | Chef de S local desproductions<br>Animales |
| M <sup>eme</sup> Yanaga Zenabou MAIGA | ASS AFDAS GAO                              |

### Liste de présence à la réunion de Gounzoureye

| Noms et Prénoms        | Services/ Quartiers              |
|------------------------|----------------------------------|
| Idrissa Mahamane MAIGA | Maire                            |
| Ibrahim O TRAORE       | S/ Général                       |
| Alassane Sahalou MAIGA | Conseiller communal              |
| Idrissa HALLASSI       | Cultivateur                      |
| Halidou BELLA          | Cultivateur                      |
| Alhousseyni TIEBOU     | Cultivateur                      |
| Souleymane HANAKOUKOU  | Eleveur                          |
| Alhousseyni ALBE       | Gardien de la mairie             |
| Idrissa SAMBA          | Eleveur                          |
| Yehia Abdou            | Eleveur                          |
| Boubacar BAZZY         | Commerçant                       |
| Saliou ALHOUSSEYNI     | Biloli koira                     |
| Seydou ALBDOU          | Eleveur                          |
| Abdoulaye OMOROU       | Chef de village Bougoundié       |
| Aliou AROUGAYA         | Cultivateur                      |
| Sidi AMADOU            | Eleveur                          |
| Mimoune ALASSANE       | Cultivateur Kadji                |
| Ali ARHONCANA MAÏGA    | ONG TAMALA. GAO                  |
| Malidou Ganeka MOUSSA  | ONG TALAMA GAO                   |
| Yacouba IBRAHIMY       | Biloli koira                     |
| Mohamed OUSMANE        | Biloli koira                     |
| Alassane ARIO          | Cultivateur kadji                |
| Aramatou KOUSSANE      | Ménagère                         |
| Alassane HAMAYA        | Conseiller de village de wabaria |
| Hya DOUMMA             | Ménagère à Wabaria               |

### Liste de présence à la réunion de InTilit

|                         |
|-------------------------|
| Noms et prénoms         |
| Attiyane AG Bady        |
| Malick AG RHAIMA        |
| Ahanawa AG LOTIYA       |
| Housseiny YOUNOUSSA     |
| Malick AG ALMEDA        |
| Gayad AG AGALY          |
| Moucha AG INTICHIHOT    |
| Doulla AG ALmehda       |
| Rhaima AG MOHAMED       |
| ALSIL AG BOBAZ          |
| Yuturirnene AG AMACHECK |
| Babach AG AGALY         |
| MOSSA AG fiya           |
| Ismail AG               |
| Charmache AG ALLASSANE  |
| IBDADJAHY AG INAUTIL    |



|                           |
|---------------------------|
| Issa barouna              |
| Abdoulaye AG Sidi Mohamed |
| Mohamed AG RHAIMA         |
| Aljou AG INGEURCANE       |
| Mohamodou AG MOHAMED      |
| Mossa AG Hamata           |
| Igraz AG INTILIT          |
| Awamème AG Amzad          |
| Dakaka AG INBIRDIANE      |
| Zénabou AG HAMID          |
| Salamoutou AG Mohamed     |
| Tinalhad AG ANNA          |
| ANAZ RAT ag Alhasasane    |
| Anaïssa AG HDIYA          |
| MOHAMED AG ALHADER        |
| ABOTJI AGINTAHROU         |
| Tahiya AG RHAÏMA          |
| Tinadawia AG              |
| Mohamedine AG ALWALY      |
| Mohamed ABDOU Maïga       |
| Bahoudou AG AHMED         |
| Tabougout AG KOUTALASS    |
| Zénabou AG MOHAMED        |
| Amidi AG INADOKA          |
| ASSIATOU AG ATHOUL        |

#### Liste de présence à la réunion de Ménaka

- Le Préfet du cercle
- Le Président du conseil de cercle
- Le maire de la Commune
- Les représentantes des femmes
- Les Responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat,
- Le représentant du chef de service de la conservation de la nature de Ménaka,
- Les représentants des organisations non gouvernementales,
- Les chefs de quartiers,
- Un nombre très important de notables du chef lieu de la ville

#### Liste de présence à la réunion de Anderamboukane

| Noms et Prénoms         | Services/ Quartiers              |
|-------------------------|----------------------------------|
| Souleymane AG MOHAMADOU | 3 <sup>EM</sup> Adjoint du maire |
| Mariama ATTAHER         | Présidente association Tanaminak |
| Halid Sidi              | Coop2rative des Agriculteurs     |
| Ahvata SIDIKI           | Chef U AP/ A Ander               |
| Hamma O TOURE           | Chef ACN Anderamboukane          |
| Askekane AG AWADI       | Onseiller municipal              |
| Hama OULD KONTACHI      | Notable                          |
| Ilgnilam ALKLININE      | Président marché à bétail        |
| Abdolahmane DAWALAK     | Notable                          |
| El Hadji AG ELKAD       | Conseil de cercle                |
| Harouna Almou           |                                  |
| HAROUNA Tiégoum         |                                  |
| Mahamadou Iliass        |                                  |
| Akli AG Madogaze        |                                  |
| Issouf OUSMANE          |                                  |
| Issouf AG HAÏSSOUNA     |                                  |
| Yâne AG Bilal           |                                  |

|                          |                     |
|--------------------------|---------------------|
| Albdou MAÏGIWA           |                     |
| TCHIKO ag Intiguimadi    |                     |
| Itiyoub AG Abdourahamane |                     |
| Mahamane Madou           | Conseiller communal |
| Aboubacar Ilias          |                     |
| Mahamadou Andéllou       |                     |
| Mahamad AG INgazane      |                     |
| Hassane Manomi           |                     |
| Tata Issaféitane         |                     |
| Hamsatou YELIA           |                     |
| Sango                    |                     |
| Idrissa                  |                     |
| Aljougat                 |                     |
| Mahamadou Ali            |                     |
| Amoud YATTARA            |                     |
| Alhassane AG INIRI       |                     |
| Hada DICKO               |                     |
| Tani AG AGDAL            |                     |
| Oyit ABDOU               |                     |
| Albalvie AG MAHAMAD      |                     |
| ILMAHMOUD Seidou         |                     |

**Liste de présence à la réunion de Alata**

| Noms et Prénoms       | Services/ Quartiers      |
|-----------------------|--------------------------|
| Souleymane            | Conseiller communal      |
| Illa AG SIDAHMAD      | 3 <sup>EME</sup> Adjoint |
| Moussa AG Adibi       | Secrétaire général       |
| Amoumen AG ISRAF      | Notable                  |
| Almeimoune AG KADEDE  | Chef fraction            |
| Sedey AG MALICK       | Conseiller communal      |
| Alkassoum AG Elmahdi  | Notable                  |
| Mohamad AG RHISSA     | Notable                  |
| Agaly AG AHMED        | Conseiller Fraction      |
| Tawougnidi AG INIMANE | CONSEILLER Fraction      |

**Annexe 2 : Grille d'opinion pour appuyer la démarche de sélection des communes**

| ECOLOGIQUES   | SOCIOECONOMIQUES   |
|---|--|
| Climat (pluviométrie)                                       | Population (habitants)   |
| Ressources en sols (Types de sols)                          | Infrastructures sociales de base : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé (PMI, dispensaire, Maternité, CSCOM, Pharmacie)</li> <li>- Education (écoles)</li> <li>- Hydraulique (points d'eau puits forages Fontaine)</li> <li>- Pied à terre</li> <li>- Maison du peuple</li> <li>- Cinéma</li> <li>- Electricité</li> <li>- Terrain de spots</li> <li>- Campements,</li> <li>- Radio,</li> <li>- Pharmacie vétérinaire</li> </ul> |
| Ressources ligneuses (productivité)                         | Dynamique sociale  |
| Ressources pastorales (potentiel en ressources fourragères) | Partenariat avec les structures de l'état et partenaires au développement  |
| Ressources fauniques et halieutiques                        | Existence d'organisations traditionnelles et ou modernes   |
| Occupation agricole des sols                                | Disponibilité de terres agricoles  |

### Annexe 3 : Classement des communes par cercle selon leur profil de pauvreté

#### Cercle de Bougouni

##### CLASSE 1 : Communes très pauvres

1. Faradiélé
2. Bladié –Tiémala,
3. Kola.

##### CLASSE 2 : Communes pauvres

1. Syentoula
2. Yiridougou
3. Niénindougou

##### CLASSE 3 : Communes moyennement pauvres

1. Méridiela,
2. Kroulamini,
3. Ouroun,
4. Kokélé,
5. Débélin,
6. Defina,
7. Danou,
8. Wola,
9. Domba

##### CLASSE 4 : Communes moins pauvres

1. Sibirila,
2. Faragouaran,
3. Tiémala Banimonotié,
4. Kéléya.

##### CLASSE 5 : Communes non pauvres

1. Bougouni,
2. Koumantou,
3. Dogo,
4. Zantiébougou,
5. Garalo,
6. Sanso,
7. Sido.

#### Cercle de Yanfolila

| Communes              | Taille/pop<br>HBTS | GPC (groupe<br>pauvres/commune) | Classement<br>local (Rang) | Classement<br>Régional |
|-----------------------|--------------------|---------------------------------|----------------------------|------------------------|
| Koussan               | 7629               | 2                               | 9                          | 99                     |
| Diallo Fouta          | 10 300             | 2                               | 10                         | 103                    |
| Djiguiya de<br>Koloni | 4600               | 2                               | 11                         | 107                    |
| Sankarani             | 8091               | 2                               | 12                         | 116                    |

Classe 3 : Groupe des communes Moyennement pauvres

| Communes           | Taille/pop HBTS | GPC (groupe pauvres/commune) | Classement local (Rang) | Classement Régional |
|--------------------|-----------------|------------------------------|-------------------------|---------------------|
| Yanllankoro-Soloba | 9796            | 3                            | 7                       | 78                  |
| Tangadougou        | 14216           | 3                            | 8                       | 79                  |

Classe 4 : Communes les moins pauvres

| Commune    | Taille/pop HBTS | GPC (groupe pauvres/commune) | Classement local (Rang) | Classement Régional |
|------------|-----------------|------------------------------|-------------------------|---------------------|
| Bolo-Fouta | 3567            | 4                            | 6                       | 56                  |

Classe 5 : Groupe des communes non pauvres

| Communes             | Taille/pop HBTS | GPC (groupe pauvres/commune) | Classement local (Rang) | Classement Régional |
|----------------------|-----------------|------------------------------|-------------------------|---------------------|
| Wassoulou-Ballé      | 38002           | 5                            | 1                       | 7                   |
| Gouandiaka           | 19400           | 5                            | 2                       | 20                  |
| Baya                 | 14727           | 5                            | 3                       | 31                  |
| Séré Mussa Ani –Sama | 16333           | 5                            | 5                       | 35                  |
| Gouanan              | 19030           | 5                            | 4                       | 29                  |

Cercle de Kita

Classe 1 : Groupe de communes très pauvres

| Communes             | Population | Nombre de villages | Rang régional | Rang local |
|----------------------|------------|--------------------|---------------|------------|
| Souransan-Toumbounto | 5057       | 5                  | 117           | 29         |
| Koulou               | 5474       | 9                  | 118           | 30         |
| Bougaribaya          | 6052       | 7                  | 121           | 31         |
| Niatanso             | 4088       | 6                  | 125           | 32         |
| Kotouba              | 2357       | 5                  | 129           | 33         |
| Boudofo              | 2982       | 6                  | 114           | 28         |

Classe 2 : Groupe de communes pauvres

| Communes       | Population | Nombre de villages | Rang régional | Rang local |
|----------------|------------|--------------------|---------------|------------|
| Makono         | 8246       | 15                 | 86            | 19         |
| Kobri          | 12.721     | 15                 | 88            | 20         |
| Senko          | 7876       | 7                  | 97            | 21         |
| Saboula        | 7111       | 4                  | 100           | 22         |
| Kita- Ouest    | 11814      | 15                 | 102           | 23         |
| Kita- Nord     | 6000       | 5                  | 107           | 24         |
| Benkadi Founia | 6835       | 14                 | 111           | 25         |
| Kourounikoto   | 3264       | 1                  | 112           | 26         |
| Djougoun       | 6982       | 5                  | 113           | 27         |

Classe 3 : Groupe de communes moyennement pauvres

|                    |        |    |    |    |
|--------------------|--------|----|----|----|
| Bendougouba        | 11.899 | 16 | 68 | 14 |
| Namala<br>Guibalan | 8659   | 10 | 71 | 15 |
| Sirakoro           | 8926   | 10 | 75 | 16 |
| Gadougou 2         | 4689   | 5  | 77 | 17 |
| Tambaga            | 7225   | 10 | 84 | 18 |

Classe 4 : Groupe de communes moins pauvres

|               |       |    |    |    |
|---------------|-------|----|----|----|
| Dindenke      | 6756  | 7  | 38 | 7  |
| Madina        | 13577 | 11 | 45 | 8  |
| Séfeto- Nord  | 8053  | 6  | 46 | 9  |
| Toukoto       | 6574  | 6  | 47 | 10 |
| Kokofata      | 14503 | 16 | 51 | 11 |
| Guemoukouraba | 6375  | 5  | 56 | 12 |
| Badia         | 5921  | 8  | 60 | 13 |

Classe 5 : Groupe de communes non pauvres

|              |       |    |    |   |
|--------------|-------|----|----|---|
| Kita         | 32777 | 10 | 2  | 1 |
| Sébekoro     | 18709 | 16 | 19 | 2 |
| Djidian      | 12550 | 14 | 26 | 3 |
| Gadougou 1   | 16690 | 17 | 28 | 4 |
| Kassaro      | 12105 | 17 | 29 | 5 |
| Séfeto-Ouest | 14805 | 9  | 35 | 6 |

Classe 1 : Groupe des Communes très pauvres  
 Classe 2 : Groupe des communes pauvres,  
 Classe 3 : Groupe des communes moyennement pauvres,  
 Classe 4 : Groupe des communes moins pauvres,  
 Classe 5 : Groupe des communes non pauvres

Cercle de Kita

Classement des communes du cercle

Classe 1 : Groupe de communes très pauvres

| Communes | Population | Rang régional | Rang local |
|----------|------------|---------------|------------|
| Niambia  |            |               |            |

Classe 2 : Groupe de communes pauvres

| Communes | Population | Rang régional | Rang local |
|----------|------------|---------------|------------|
| Gounfan  |            |               |            |

Classe 3 : Groupe de communes moyennement pauvres

| Commune   | Population | Rang Régional | Rang local |
|-----------|------------|---------------|------------|
| Diallan   |            |               |            |
| Kontélla  |            |               |            |
| Sidibélla |            |               |            |
| Koundian  |            |               |            |

Classe 4 : Groupe de communes moins pauvres

| Commune | Population | Rang Régional | Rang local |
|---------|------------|---------------|------------|
| Diokéli |            |               |            |
| Ooualia |            |               |            |

Classe 5 : Groupe de communes non pauvres

| Commune   | Population | Rang Régional | Rang Local |
|-----------|------------|---------------|------------|
| Bafoulabé |            |               |            |
| Dialan    |            |               |            |
| Diakon    |            |               |            |
| Bamafélé  |            |               |            |
| Tomora    |            |               |            |
| Mahina    |            |               |            |

Source : ODHD, 2001

- Classe 1 : Groupe des Communes très pauvres  
 Classe 2 : Groupe des communes pauvres,  
 Classe 3 : Groupe des communes moyennement pauvres,  
 Classe 4 : Groupe des communes moins pauvres,  
 Classe 5 : Groupe des communes non pauvres

Cercle de Gao

| Commune        | Population | Classes | R/R | R/L |
|----------------|------------|---------|-----|-----|
| Gao urbain     | 52840      | 5       | 1   | 1   |
| SONI ALI – BER | 30015      | 5       | 3   | 2   |
| Gabero         | 18972      | 5       | 5   | 3   |
| Gounzoureye    | 20268      | 4       | 8   | 4   |
| Tilemsi        | 1680       | 1       | 16  | 5   |
| Anchawadi      | 10981      | 1       | 17  | 6   |
| N'Tilit        | 10125      | 1       | 18  | 7   |
|                |            |         |     |     |

Source : ODHD, 2001

- Classe 1 : Groupe des Communes très pauvres  
 Classe 2 : Groupe des communes pauvres,  
 Classe 3 : Groupe des communes moyennement pauvres,  
 Classe 4 : Groupe des communes moins pauvres,  
 Classe 5 : Groupe des communes non pauvres

Cercle Ménaka

Classe 1 : Groupe de communes très pauvres

| Communes  | Population | Rang régional | Rang local |
|-----------|------------|---------------|------------|
| Allata    | -          | 23            | 5          |
| Inekar    | 683        | 21            | 3          |
| Tidermene | 685        | 22            | 4          |

Classe 2 : Groupe de communes pauvres

| Communes       | Population | Rang régional | Rang local |
|----------------|------------|---------------|------------|
| Anderamboukane | 11000      | 15            | 2          |

Classe 3 : Groupe de communes moyennement pauvres

| Commune | Population | Rang régional | Rang local |
|---------|------------|---------------|------------|
| Néant   | Néant      |               |            |

Classe 4 : Groupe de communes moins pauvres  
Néant



## **Annexe 4 :**

### **Liste de quelques projets et programmes**

1. Programme National de Lutte Contre la Désertification (PNLCD)
2. Programme d'Appui à la Réforme Administrative et à la Décentralisation (PARAD)
3. Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP)
4. Programme Cadre de Renforcement des Capacités Nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED)
5. Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)
6. Programme d'Appui au Développement des Régions du Nord (ADERE Nord)
7. Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC)
8. Programme de Développement de la Santé et de l'Action Sociale (PRODESS)
9. Programme de Développement de la Justice (PRODEJ)
10. Appui et Renforcement des Initiatives des Acteurs non Etatiques (ARIANE)
11. Autorité de Développement Intégré des Régions du Nord (ADIN)
12. Projet d'Appui à la Coordination des Actions de Développement dans les trois régions du Nord (PACAD)
13. Projet Forêt et Sécurité Alimentaire en 3<sup>e</sup> Région -FAO
14. Projet Gestion des Ressources Naturelles (PGRN/GRNAT)
15. Projet MLI/94-003- Renforcement des Capacités de mise en place d'une Gestion Décentralisée du Développement –PNUD
16. Projet 7-ACP-MLI-038- Lutte Contre l'Ensamblage (PLCE)
17. Projet Inventaire des Ressources Ligneuses du Mali (PIRL)
18. Projet Inventaire des Ressources Terrestres (PIRT)
19. Projet d'Appui au Développement Durable de la région de Koulikoro (PADD, 2002)
20. Projet de l'Analyse stratégique de l'Environnement (ASE, SNV, Région se Koulikoro)
21. Projet Gestion Durable de la Biodiversité dans le Gourma malien et le Sahel Burkinabé
22. Projet Elevage Mali Nord EST (PEMNE)
23. Projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués Villageois (PAPIV)
24. Projet de Développement du Cercle d'Ansongo (PRODECA)
25. Schéma Directeur du Secteur du Développement Rural (SDDR)
26. Plan National d'Action Environnementale (PNAE)
27. Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP)
28. Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
29. Mission d'Aménagement du Territoire (MAT)
30. Agence National d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)

## **Annexe 5:**

### **Termes de références de l'étude du choix des sites d'intervention du projet de «Renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation des politiques environnementales dans la lutte contre la pauvreté »**

#### **Contexte de l'étude**

Conformément à la recommandation de son Conseil d'Administration, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a eu le mandat de faire le point des connaissances et des liens entre la Pauvreté et l'Environnement. C'est ainsi que le PNUE a élaboré un cadre conceptuel qui intègre toute la dimension environnementale dans la politique de réduction de la pauvreté. Pour mettre en œuvre ce cadre conceptuel, le PNUE a initié le projet sous Régional intitulé " Renforcement des capacités de gestion et des politiques environnementales aux niveaux national et local pour la réduction de la pauvreté et le développement durable en Afrique". Ce projet sous-régional concerne 7 pays africains : Kenya, Mali, Mauritanie, Mozambique, Tanzanie, Rwanda et Ouganda, et vise à renforcer leurs capacités par une meilleure intégration de la dimension environnementale dans les stratégies de développement.

L'Objectif général de ce projet pilote du Mali est de contribuer au renforcement des capacités nationales et locales en vue d'une meilleure articulation des politiques environnementales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté

#### **Les objectifs spécifiques :**

- ✓ Analyser et synthétiser la revue documentaire ;
- ✓ Elaborer les critères de choix des sites d'intervention du projet ;
- ✓ Elaborer une méthodologie d'approche de sélection d'au moins quatre (4) sites d'intervention du projet ;
- ✓ Procéder à la validation technique des critères et de la méthodologie auprès du Comité restreint;
- ✓ Faire une visite d'observations et d'échanges dans les sites d'intervention ;
- ✓ Rédiger et faire valider par le Comité de pilotage et le partenaire le rapport d'études de choix des sites d'intervention du projet.

#### **Résultats attendus**

- la revue documentaire analysée et synthétisée ;
- les critères de choix des sites d'intervention du projet élaborés ;
- une méthodologie d'approche de sélection d'au moins quatre (4) sites d'intervention du projet élaborée ;
- Les critères de choix et la méthodologie validés techniquement par l'organe de décision et d'orientation du projet et les partenaires;
- les sites d'intervention du projet visités;
- le rapport d'études de choix des sites d'intervention du projet rédigé et validé par l'organe de décision et les partenaires.

## **Approche Méthodologique**

L'étude sera réalisée conformément aux étapes suivantes :

**Première étapes :** Revue bibliographique, analyse, synthèse et élaboration de critères pertinents de choix d'au moins quatre (4) sites d'intervention du projet;

**Deuxième étape :** Elaboration d'une méthodologie d'approche de sites d'intervention du projet ;

**Troisième étape :** Validation par le Comité restreint préparatoire ou du Comité Directeur de Pilotage de l'approche méthodologique ;

**Quatrième étape :** Visites d'observations et d'échanges dans les sites d'intervention retenus ;

**Cinquième étape :** Rédaction et validation du rapport d'études des sites d'intervention du projet par le Comité de pilotage.

### **Mandats des consultants :**

- Analyse et synthèse documentaire ;
- Elaboration d'une méthodologie d'approche de sélection d'au moins quatre (4) sites d'intervention du projet ;
- Elaboration des critères de choix des sites d'intervention du projet ;
  
- Validation technique par le comité restreint de pilotage de la méthodologie et des critères de choix des sites d'intervention ;
- Visite des sites d'intervention du projet ;
- Elaboration du rapport d'études de choix des sites d'intervention ;
- Validation du rapport d'études de choix des sites d'intervention.

### **Profil des Consultants**

**La réalisation de l'étude sera confiée composée de trois experts à savoir:**

1. Un chef de mission, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural ou des Eaux et Forêts, spécialiste en gestion durable des ressources naturelles et ayant des compétences dans la planification stratégique, notamment politique ou stratégie dans le domaine de l'environnement ;
2. un socio-économiste ayant des connaissances sur la problématique de la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté;
3. Un planificateur avec les compétences dans de la décentralisation et du développement local.

### **Durée**

La durée prévue pour mener à bien l'étude est de trois semaines.

- |                            |      |
|----------------------------|------|
| - 1 <sup>ère</sup> étape : | 7 j  |
| - 2 <sup>ème</sup> étape : | 1 j  |
| - 3 <sup>ème</sup> étape : | 10 j |
| - 4 <sup>ème</sup> étape : | 1 j  |
| - 5 <sup>ème</sup> étape : | 2 j  |